



Merci !





NUANCES UNIKALO PPM

Showroom & conseils déco

Peintures | Revêtements sol & mur | Parquets | Outillage | Décoration | Tissus | Réfection fauteuil



ENVIE DE
décorer
vos boiseries ?

VENEZ NOUS RENDRE
VISITE!

OUVERT AUX
PROFESSIONNELS
— ET —
PARTICULIERS

LUNDI AU VENDREDI
8H-12H / 14H-18H30
LE SAMEDI
9H-12H / 14H-17H



DISTRIBUTEUR DES
PEINTURES
unikalo
PEINTURES BATTMENT

NUANCES UNIKALO PPM - 1646 RUE DU MARÉCHAL JUIN - 40000 MONT DE MARSAN

Tél. 05 58 75 90 66

Autres magasins distributeurs des peintures Françaises Unikaloo sur
www.unikaloo.com



Charles Dayot
président de Mont de Marsan Agglo
maire de Mont de Marsan

Innover, tirer les enseignements de cette crise et collaborer pour construire un projet commun

Après la période particulièrement difficile que nous venons de traverser, il est temps de faire le bilan des actions menées au sein de l'agglomération pendant le confinement mais aussi celles menées pour soutenir nos communes après le 11 mai. Désormais, nous pouvons prendre du recul sur cette période particulière tout en restant vigilants et déterminés pour poursuivre la lutte contre la propagation de ce virus. L'incroyable solidarité, mais aussi l'inventivité dont les services et les habitants de l'Agglomération ont fait preuve durant ces derniers mois ont contribué à ralentir la progression sur le territoire.

Rendons aussi hommage aux personnels soignants, qui, par leur courage, ont su faire face à la pandémie malgré l'inquiétude de ramener le virus dans leurs foyers. Le personnel de nos trois EHPAD, du CCAS et du CIAS, de la propreté urbaine, le personnel de la régie des eaux et de l'assainissement, les assistantes maternelles et les enseignants, ont tous œuvré pour que nos services essentiels continuent de fonctionner pour le bien de tous les habitants de Mont-de-Marsan et de son Agglomération. Un grand merci renouvelé à eux.

En toile de fond de cette épreuve, me revient la phrase d'Albert Camus "Et pour dire simplement ce qu'on apprend au milieu des fléaux, qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser". En l'occurrence, nous pouvons être fiers de ces couturières fabriquant des centaines de masques ou des surblouses, de notre marché Saint-Roch ou de la Médiathèque du Marsan qui ont su modifier leur fonctionnement et se transformer en drive. Soyons également fiers de chaque commune de notre agglomération qui a pris soin de veiller sur ses habitants les plus vulnérables. Aujourd'hui, cette solidarité et cette ingéniosité nous permettront de sortir par le haut de cette crise. De fait, je me dois de rappeler que la sortie de crise passe nécessairement par un respect irréprochable des gestes barrières pour endiguer la propagation de la Covid-19. Les services de Mont de Marsan et de son

Agglomération sont mobilisés pour mettre en place tous les dispositifs nécessaires à la lutte contre ce virus. La période électorale a été aussi particulièrement spéciale, puisque élu maire de Mont de Marsan au mois de mars, je n'ai été élu président de l'Agglomération que 4 mois plus tard, soit le 15 juillet dernier. De fait, j'aimerais assurer tous les montois de ma plus sincère gratitude pour la confiance qu'ils m'ont accordée dès le 1^{er} tour. Dans les six années à venir, je m'attacherai à défendre au mieux les intérêts de notre ville en poursuivant la mise en place d'un plan de développement lancé en 2017. L'opération des bons d'achat lancée dans le centre-ville de Mont de Marsan est un exemple concret de ce qu'il est possible de faire pour soutenir nos commerçants et animer le cœur de ville après cette période difficile. Sa revitalisation est une priorité de mon nouveau mandat de maire. De plus, le succès du "drive des producteurs" prouve que l'alimentation en circuit court à l'échelle d'une ville ou d'une agglomération comme la nôtre est une solution que nous nous devons de continuer à développer. Les valeurs de solidarité et d'inventivité démontrées au plus fort de la crise sanitaire sont une base inestimable pour construire, avec vous, un projet ambitieux post-Covid pour notre territoire. Mes remerciements vont également aux maires des 17 autres communes membres et de l'ensemble des élus communautaires qui m'ont choisi comme président de l'Agglomération dès le 1^{er} tour. Je les assure de ma volonté de renforcer la coopération et la solidarité intercommunales cruciales à mes yeux, en les associant au maximum à la construction d'un projet commun, pour que notre Agglomération continue de se développer de façon pérenne et démocratique.

Servons-nous de ce que nous a enseigné la crise du Covid-19 pour adopter une ligne directrice claire pour ces six années à venir. Les maîtres-mots en seront proximité, échange, transparence et ambition.

Sommaire

4 Retour photos

6 Portraits

- Nos héros du quotidien
- Ils se sont engagés

8 Hôpital

- Le CHI mobilisé face au coronavirus

11 DOSSIER

- Mont de Marsan Agglo mobilisée contre la pandémie

44 Élections

- Conseil municipal
- Conseil communautaire

50 En bref

- 1^{er} campus connecté de Nouvelle-Aquitaine
- Un bus pour vous aider dans vos démarches administratives

52 Votre été dans l'agglo

- Des activités pour tous à la Base de Loisirs du Marsan

54 Animations du centre-ville

Clap sur la Ville et l'Agglo!

Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme  en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages Facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.

montdemarsan.fr
 [Mont de Marsan ma ville](https://www.facebook.com/montdemarsan)
 [montdemarsan-agglo.fr](https://twitter.com/montdemarsan_agglo)
 [Mont de Marsan Agglo](https://www.instagram.com/montdemarsan_agglo)
 [Mont de Marsan](https://www.youtube.com/channel/UC...)



m2m.ag # 24 Directeur de la publication : Charles Dayot Rédactrice en chef : Anne-Marie Commenay Rédaction : Mérédith Bague, Anne-Marie Commenay, Sylvie Deloubes, Céline Dodon, Cédric Dubois, Julie Font, Pascal Larrazet, Margot Marcial, Sandrine Persillon Publicité : Baltazar (Contact : Antoine Roque 06 86 86 33 40) Conception graphique : Monsieur Formydrable Photographies : Mérédith Bague, Sébastien Gormaz, Nicolas Lellèvre, Paul Soubiron, Laurent Larroque, Pascal Bats, Pierre Douzy, Philippe Gayé, Sud-Ouest, CHI Mont de Marsan Pays des Sources, commune de Saint-Martin-d'Ony, commune de Saint-Perdon, Vincent Latorque, PommeP Imprimeur : Lacoste-Roque, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale Distribution : Adrexo, Sylvie Deloubes Tirage : 30 000 exemplaires Dépôt légal : Août 2020 / ISSN / 2259-1249

Merci à nos agents Ville et Agglo sur le terrain

- 1/** L'équipe du service de soins infirmiers à domicile du CIAS du Marsan a fait passer le message
- 2/** Un agent des Pompes Funèbres Municipales juste avant une mise en bière immédiate à l'hôpital
- 3/** Placier, Police Municipale et ASVP sur le marché Saint-Roch
- 4/** Les ASVP en prévention dans les quartiers montois
- 5/** La Police Municipale vérifiant les attestations
- 6/** Préparation de repas pour les EHPAD à la Cuisine Centrale
- 7/** La direction de l'Éducation mobilisée pour assurer un service de garde des enfants

- des personnels prioritaires
- 8/** Le service Propreté Urbaine a continué à nettoyer Mont de Marsan
- 9/** Précaution pour le service assainissement au plus près des eaux usées potentiellement porteuses du virus
- 10/** La Régie des eaux a continué d'assurer les travaux d'urgence
- 11/** Les animaux de Nahuques n'ont pas été oubliés
- 12/** Les associations et l'équipe de coordination de la Plateforme Sociale du Marsan ont assuré leurs missions
- 13/** Réparations et entretien des terrains pour le service des Espaces Verts



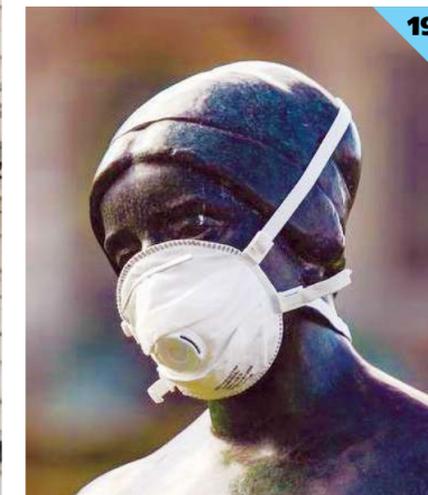
Mont de Marsan confinée

14-15-16/ Mont de Marsan ville fantôme pendant quelques semaines



Vu en ville

- 17/** Un soutien affiché !
- 18/** Un déconfinement sous l'eau
- 19/** Au musée tout le monde est masqué !
- 20/** Rencontre insolite !



Nos héros du quotidien



Bertrand Destruhaut
Placier des marchés
Saint-Roch et des arènes

«Dès le premier drive, nous avons senti un élan de solidarité, semblable à l'engouement que j'avais déjà ressenti pour la tempête "Klaus". Les clients étaient tous enthousiasmés par ce service : "merci d'être là pour nous", "ça je ne l'oublierai pas !!!". Je pense que quand le confinement est arrivé certaines personnes se sont senties perdues car le marché est pour elles un lieu de rencontre. Il était important de leur permettre de continuer une vie sociale avec un rapport aux autres. Comme quoi quand il y a un événement extraordinaire, "l'humain" reprend le dessus ! Pour ma part, cet événement m'a fait vivre une nouvelle expérience très enrichissante sur le plan humain en me permettant de voir et de ressentir le vrai visage des gens : certains

"Quand il y a un événement extraordinaire, "l'humain" reprend le dessus !"

m'ont beaucoup déçu alors que d'autres m'ont agréablement surpris... Un souvenir de plus dans ma carrière !"



Stéphane Lacau
Agent hydrocureur au pôle collecte du service assainissement

«La Régie intercommunale de l'assainissement a continué d'assurer ses missions de service public et s'est trouvée en première ligne pour traiter les eaux usées qui sont possiblement porteuses du virus.

La situation était stressante, car on était dans l'incertitude concernant les interactions entre notre métier et cette maladie. Néanmoins les risques étaient maîtrisés car nous étions bien équipés.

Il est important de rappeler aux gens de ne pas jeter n'importe quoi dans leurs wc et leurs canalisations d'eaux usées (masques, lingettes,...) car on les retrouve ensuite dans le réseau public. Cela a des conséquences néfastes sur le réseau (canalisations bouchées, pompes des postes de relevage en panne voir endommagées) et entraîne la présence de déchets qui ne devraient pas transiter par une station d'épuration. Tout ceci provoque des dépenses supplémentaires qui impactent

"Ne jetez pas n'importe quoi dans vos wc et vos canalisations d'eaux usées (masques, lingettes,...)"

automatiquement le montant de la facture d'eau. Masques et lingettes doivent obligatoirement être jetées aux ordures ménagères.



Patrick Busquet
Responsable Complexe Funéraire et Pôle Funéraire

"Afin de ne pas laisser partir les défunts seuls, mais aussi pour me rassurer, j'ai passé de la musique"

«La période du confinement entre le 17 mars et le 11 mai a été pour nous délicate dans le sens où aucune famille ne pouvait assister aux cérémonies dans la salle de cérémonie du crématorium. Nous avions le sentiment de ne pas aller au bout de l'accompagnement pour les familles endeuillées et de simplement exécuter un acte technique. Afin de ne pas laisser partir les défunts seuls, mais aussi pour me rassurer, j'ai passé de la musique durant la crémation, celle que nous utilisons habituellement lors des cérémonies. Cela a été difficile pour nous car, les familles ne pouvant pas venir accompagner leur proche disparu et nous ne pouvant pas faire de cérémonies, c'était comme inhumer une personne dans l'anonymat.

Depuis le 11 mai, nous avons recommencé les cérémonies mais là aussi c'est particulier car nous pouvons recevoir seulement 18 personnes dans la salle de cérémonie afin de respecter les distances sanitaires avec le port du masque. Notre département a été assez épargné par la Covid et du coup il devient vraiment difficile et délicat pour nous d'insister auprès des familles en deuil pour faire respecter le quota de personnes présentes et pour faire appliquer les contraintes sanitaires. La majorité des familles acceptent plus ou moins mais parfois nous avons des réactions agressives et psychologiquement c'est usant.»



Pierre Federspil
Brigadier Chef Principal Adjoint au chef de service de la Police Municipale de Mont de Marsan

«Pendant cette période, principalement en centre-ville, le plus étrange était ce silence total et l'absence d'activité humaine. Le climat était pesant et générait un sentiment de fin du monde. Toutefois, le fait d'avoir été présents sur le terrain tous les jours pour procéder aux contrôles des dérogations nous a permis de mieux vivre ces événements, même si le stress était quotidien. Nos nombreux contrôles ont été très favorablement accueillis et perçus comme rassurants par la population. Le personnel soignant a été particulièrement sensible à cette surveillance et cet appui. En parallèle, nous avons mené nos missions habituelles de

"Nos nombreux contrôles ont été très favorablement accueillis et perçus comme rassurants par la population"

surveillance générale des quartiers, interventions sur doléances, police de route, notamment des contrôles de vitesse, certains automobilistes profitant du contexte pour se "lâcher". Enfin, nous avons sécurisé le marché Saint Roch, du premier "Drive" jusqu'au retour à la normale. Je n'oublie pas nos collègues ASVP, dévoués et disponibles durant cette période, et qui ont apporté tout leur soutien dans le cadre de leurs prérogatives, ainsi que nos collègues de la Police Nationale, souvent associés à nos contrôles. Nous avons travaillé en 1/2 brigades afin d'éviter de nous croiser et de risquer de contaminer tout le service. Cela a été un réel plaisir de nous retrouver dès le 8 juin, date à laquelle nous avons pu reprendre notre fonctionnement habituel !"



Hélène Pannetier
Animatrice à l'école Jules Ferry de Saint-Pierre-du-Mont

«J'ai été mobilisée sur l'école du Biarnès dès le 17 mars. Nous travaillions un jour sur deux pendant deux semaines, puis nous échangeons avec une autre équipe pour les deux semaines suivantes. Nous pouvions toutefois être appelés pour des remplacements pendant ces périodes. Ces roulements permettaient de mélanger au minimum les équipes et ainsi éviter trop de personnes mises en quatorzaine en cas de suspicion de Covid.

Le contexte dans lequel nous travaillions a véritablement changé du tout au tout. Nous devions continuer à amuser les enfants mais nous ne pouvions plus avoir de contacts directs avec eux ni utiliser du matériel pendant les activités. Il a alors fallu s'adapter très rapidement et prendre les bonnes habitudes. Grâce à nous, des parents ont pu aller travailler et sauver des vies. Leurs enfants ont également pu se changer les idées et occuper leurs journées autrement que s'ils étaient restés enfermés chez eux. Cette crise a permis de montrer combien notre travail est essentiel, au même titre que celui des agents d'entretien ou des personnes s'occupant de la restauration. Je suis fière de me dire que, grâce à mon métier, j'ai été utile dans cette crise. Aujourd'hui, nous continuons à travailler avec des contraintes sanitaires fortes. Les enfants se sont habitués à nous voir masqués

"Il a fallu s'adapter très rapidement"

et comprennent l'importance des gestes barrières. Nous vivons un peu au jour le jour. Nous espérons que tout va s'améliorer rapidement pour que la prochaine année scolaire se passe du mieux possible et que l'on retrouve la joie et la bonne humeur partout dans l'école.»



Laurence Fontaine
Infirmière diplômée d'État à l'EHPAD Saint-Pierre

«La crise de la Covid-19 a eu deux impacts majeurs sur notre travail : la gestion de la peur, affronter notamment son stress personnel, et l'augmentation de la charge de travail. Cette situation inédite nous a demandé une grande adaptation, nous avons dû transformer en profondeur notre façon de travailler. Nous avons également dû gérer la tristesse et l'anxiété des résidents, le terme accompagnement a alors pris tout son sens.

Le déconfinement a été brutal puisqu'il y a eu un décalage total entre les annonces médiatiques et la réalité, nous étions jusqu'alors dans notre bulle. Une nouvelle organisation a été mise en place pour permettre la reprise des visites. Les retrouvailles ont été émouvantes, et nous avons reçu beaucoup de remerciements. Malheureusement, nous avons également dû faire face à la violence et aux incivilités de certaines familles.

"La force de la filière gériatrique a été mise en avant pendant cette période"

Aujourd'hui, nous sommes épuisés moralement et physiquement, malgré tout, nous nous tenons prêts pour une éventuelle seconde vague. Cette crise a permis de mettre en lumière la méconnaissance de notre travail mais aussi le manque de moyens et de personnels. Le point positif, c'est que l'équipe en ressort plus unie et solidaire. La relation de confiance entre le résident et le soignant est également sortie plus forte de cette crise. Nous sommes heureux et soulagés qu'il n'y ait eu aucun cas de Covid-19. La force de la filière gériatrique a été mise en avant pendant cette période. En temps normal, nous avons le sentiment d'être des oubliés et nous espérons un réel changement.»

Ils se sont engagés

1600 euros offerts aux Restos du Cœur par les Maisons des Lycéens de Despiau et Duruy

"Pendant cette période, on voulait montrer qu'on pouvait aider, même en restant à la maison (...). C'est important que d'autres jeunes voient cela pour faire avancer les choses."



Enzo Le Van
Étudiant en 1^{ère} au lycée Charles Despiau, membre de la Maison des Lycéens de Despiau

Un généreux prêt de masques aux infirmiers libéraux

"On s'est dit que ça pourrait être utile de lancer l'appel ici (...). Les masques n'ont pas beaucoup servi et c'est tant mieux ! Nous les avons récupérés, mais les gardons à disposition au cas où."



Hugo Gomez
Président de l'association Stade Montois Motos Club

La BA118 en renfort au centre d'appels du SAMU 40

"Notre présence a permis de décharger le SAMU 40 d'un afflux massif d'appels et de questions liés à la Covid-19. Le fait de voir des militaires engagés dans des domaines où on ne les attend pas nous a donné l'occasion d'expliquer qu'en période de crise, lorsque les moyens civils ne sont pas suffisants, les armées sont aussi là pour apporter leur concours à des actions du quotidien. Notre vocation c'est d'intervenir."



Colonel Rouillé
base aérienne 118

Pour réchauffer les cœurs : livraison de pâtisseries par les pompiers

"On a décidé de financer l'achat de pâtisseries aux EHPAD et établissements spécialisés, tels que la MAS. Ensuite, on a contacté les directions pour savoir comment faire, s'il y avait des régimes spécifiques, etc. En tout, ce sont 860 portions de gâteau qui ont été livrées pour les résidents et le personnel des établissements. En cette période difficile, nous avons voulu faire travailler plusieurs pâtisseries/boulangeries. Elles ont joué le jeu."



Frédéric Lejean
Sapeur pompier volontaire, président de l'Amicale des pompiers



Le Centre Hospitalier Intercommunal mobilisé face au coronavirus

Aussitôt le Plan blanc activé, toutes les interventions non urgentes ont été reportées, les services ambulatoires fermés, les consultations externes annulées et les visites interdites. Seules les urgences médicales et chirurgicales étaient assurées, comme les suivis de grossesse, les chimio et radiothérapies. Ce dispositif extraordinaire a permis à l'établissement de santé de mobiliser immédiatement tous les moyens dont il disposait pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle qui pouvait devenir critique en cas d'afflux de patients. Le premier mois, une cellule de crise s'est réunie tous les jours, week-end compris, (direction, urgentistes, infectiologues, service d'hygiène et de qualité, etc), puis trois fois par semaine le mois suivant. "Pour communiquer en temps réel, un bulletin d'information était envoyé chaque jour par SMS à l'ensemble des 3 000 agents", explique Brigitte Castaing, directrice des soins.

On a dû réinventer l'hôpital

Nouveau service Covid-19, unité de décontamination aux urgences, sas pour dépistage, scanner dédié aux patients suspects ou atteints, ligne d'astreinte en gériatrie, création d'une "réa secondaire" en salle de soin post-interventionnelle, mise en place d'une plateforme landaise de distribution de masques et d'un atelier couture pour confectionner des surblouses, suivi médical par téléconsultation, agents administratifs en télétravail... "On a dû réinventer l'hôpital", assure la responsable. "En pédiatrie, psychiatrie, obstétrique, il y a eu des zones identifiées Covid, des lits, des parcours organisés. Nous avons aussi armé une unité pour accueillir éventuellement des détenus. Et des équipes mobiles ont assuré des dépistages hors de l'hôpital, en Ehpad et dans des exploitations embauchant des saisonniers par exemple", souligne Vincent Tortes Saint-Jammes, directeur adjoint chargé des affaires médicales.

Une centaine d'agents redispachés

Tout cela a impliqué "un gros travail des Ressources Humaines", fait valoir Mme Castaing, avec au total une centaine d'agents redispachés dans des services qui n'étaient pas les leurs. "Nous avons eu la chance énorme d'avoir beaucoup de personnels déjà formés aux situations sanitaires exceptionnelles, sans jamais manquer de volontaires. Tout le monde a été extrêmement réactif, notamment pour faire le tri et mettre en pratique les informations en continu, parfois contradictoires, de l'ARS ou du ministère", salue Didier Darraillans qui a assuré le rôle de directeur médical de crise, en relais avec trois autres médecins, 24h/24.



Au cœur du service Covid-19

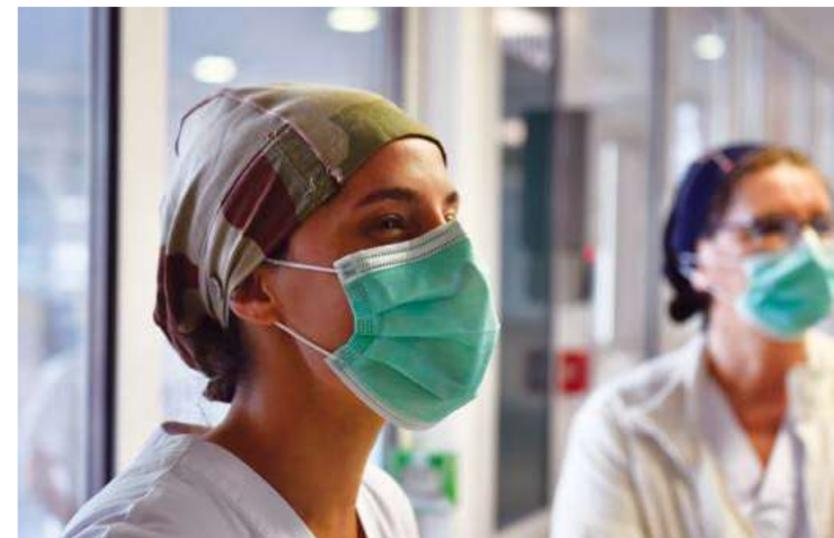
MOBILISATION Dès le début de la crise, un service spécial a été créé en un temps record, avec des personnels très investis dans leur nouvelle mission.

Suite à l'activation du Plan blanc, c'est "tout le rez-de-chaussée du bâtiment de médecine qui s'est transformé en Service Covid-19 avec une équipe dédiée pour qu'il y ait le moins de contact possible avec d'autres", rappelle Flore Lacassin, infectiologue. Fini les chariots de matériels itinérants, des kits individuels avec tensiomètre, stéthoscope et saturimètre désinfectés sont installés partout. À chaque patient, les personnels changent intégralement de tenue, surblouse, gants, masque, lunettes, charlotte. Tous ont été volontaires pour intégrer l'unité. "Les infirmières venues travailler là n'exerçaient pas toutes habituellement dans un service de médecine. Tous, infirmiers, aides-soignants, ASH, brancardiers... ont fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable", explique Sandrine Bensalem, cadre de santé d'habitude en chirurgie ambulatoire.

Des binômes infirmière /aide-soignante

"On a mis en place un roulement de 12 heures avec continuité jour/nuits, et des binômes

infirmière/aide-soignante pour seulement 6 patients", complète Line Visade, cadre en consultations externes. Chaque matin et chaque soir, des réunions permettaient de discuter des dossiers entre équipes. "Il arrivait qu'on téléphone aux réanimateurs pour transférer directement des patients à risque de décompensation afin d'éviter de mettre en difficulté l'équipe de nuit où il y a moins de monde", témoigne Mme Lacassin. Avec les familles interdites d'accès, l'accompagnement des patients était plus compliqué. Des tablettes ont permis de communiquer avec les proches, comme pour un malade transféré de l'Est jusqu'ici. "Il y a eu des moments difficiles, l'état de certains se dégradait très vite", poursuit l'infectiologue. Mais heureusement "les Landes ont été assez épargnées" jusqu'ici et au final, ce fut une "expérience forte avec des personnels très unis". Des équipes qui ont bénéficié d'aide psychologique, de massages, et d'une belle solidarité venue de l'extérieur, à grand renfort de couscous, chocolats et pâtisseries offerts par des particuliers et associations.



Bon à savoir

Un retour progressif à la normale

Sur les 30 lits dédiés en service Covid, il y a eu jusqu'à 23 lits d'occupés en même temps. 17 autres en attente à l'étage au cas où. Le bilan pour notre territoire reste donc tout à fait modéré dans son impact.

La cellule de crise de l'hôpital, dont le laboratoire peut désormais effectuer sur place des tests PCR et sérologiques, a mué en cellule de veille et le service Covid-19 a fermé mi-mai. En parallèle de la reprise d'activité du bloc, les consultations ont redémarré avec la mise en place d'un nouveau site jusqu'en septembre à La Hiroire (allée Claude Mora) pour certaines spécialités, en plus de Layné,

Une belle solidarité au cœur de la tourmente

À ce jour, plus de 150 entreprises, associations ou particuliers ont manifesté leur soutien au Centre Hospitalier durant les deux derniers mois.

Ces dons sont de toutes natures et de toutes dimensions, mais la solidarité n'a pas de hiérarchie :

- Des viennoiseries offertes par des particuliers aux plats cuisinés par des restaurateurs, des sportifs ou des communautés de l'agglomération.
- Des bouquets de fleurs, des crèmes pour les mains, des produits de beauté, des bidons pour les solutions hydroalcooliques mais également des chocolats ou du foie gras à Pâques.
- Des entreprises ont fait des dons de matériaux, de masques, de surblouses ou de solution hydroalcoolique.
- Un collectif de markers a travaillé directement avec des services de l'établissement pour la création de supports de visières de protection.
- Des collectifs de couturières ont réalisé près de 300 surblouses en tissu.
- La création d'une cagnotte en ligne a permis de répondre aux sollicitations de dons d'argent.

56 personnes ont donné de 5 à 300 € pour un montant total de 1 668 €

Cette collecte, comme d'autres actions collectives, a été versée au Fonds de Dotation. Cela a notamment financé les premières tablettes pour permettre aux patients de maintenir le lien avec leurs proches.

Le Centre Hospitalier remercie chaleureusement ces entreprises, ces associations et ces particuliers de l'agglomération montoise et des Landes. Ses équipes ont régulièrement manifesté leur gratitude notamment sur Facebook pour ces dons qui ont contribué à leur bien-être.

afin de mieux gérer les flux dans le respect des mesures barrières. Depuis quelques jours, les accompagnants et les visites sont à nouveau autorisés. Toutefois, pour venir à l'hôpital, il est obligatoire de respecter une hygiène rigoureuse des mains et de porter un masque en tout lieu.

Plus d'infos : ch-mt-marsan.fr

Et si vous profitez tout de même des p'tits plaisirs de l'été ?

AVEC NOTRE SANGRIA MAISON
Rien que du vin rouge et des fruits frais. Elle est non pasteurisée et non filtrée.

CAVE SAINT-JEAN d'AOÛT
Mont-de-Marsan
05 58 75 50 59
info@casajeda.fr

Un Stop'goutte OFFERT pour l'achat d'une bouteille de vin. Dans la limite des stocks disponibles.

Profitez de l'opération **BONS D'ACHAT** attribués par la ville de Mont-de-Marsan

CAVE SAINT-JEAN d'AOÛT
Mont-de-Marsan

VINS & SPIRITUEUX - ÉPICERIE FINE

b^d Ferdinand de Candau
Mont-de-Marsan
05 58 75 50 59
info@casajeda.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

PARC NATUREL URBAIN
5 ESPACES NATURELS AMÉNAGÉS
AU CŒUR DE L'AGGLO

PARC NATUREL URBAIN DU MARSAN

parcnatureldumarsan.fr

mont de marsan AGGLO

MONT de MARSAN
PÔLE FUNÉRAIRE

05 58 46 44 44
Permanence décès 24h/24

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES
188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
pompes.funebres@montdemarsan.fr

CRÉMATORIUM
TÉL 05 58 06 47 47

FUNÉRARIIUM
TÉL 05 58 06 47 46
646 avenue de Canenx
complexe.funeraire@montdemarsan.fr

ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES (MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS
CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)
VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

www.pompesfunebresmontdemarsan.fr

DES ACTIVITÉS SPORTIVES & DE LOISIRS
À DES PRIX ATTRACTIFS TOUTE L'ANNÉE

PASS SPORT MONTOIS
SEPT 2020 > AOÛT 2021

ADULTES
ENFANTS

MONT de MARSAN
LES Landes en capitale

RENS. : 05 58 93 68 79
MONTDEMARSAN.FR



Mont de Marsan Agglo mobilisée contre la pandémie

SERVICE PUBLIC Pour accompagner au mieux le confinement et mettre en place un déconfinement progressif, la Ville de Mont de Marsan, l'Agglo et ses 18 communes ont repensé leur organisation et leurs services. Un grand plan de relance économique vient également d'être lancé pour redessiner demain.

Après le 17 mars nos vies étaient entre parenthèses, mais tout ne s'est pas interrompu pour autant. Malgré les rues et routes désertées du confinement, malgré les gestes barrières du déconfinement, Mont de Marsan Agglo et ses 18 communes ont su faire face. Elles ont su agir, soutenir, accompagner les plus fragiles et tous ceux qui ont été touchés par cette crise inédite provoquée par la Covid-19. Elles ont su prendre des mesures radicales dans une immédiateté redoutable. Ces dispositifs qui nécessitaient une adaptation permanente aux contraintes sanitaires imposées par le Gouvernement, nous avons voulu les partager avec vous dans ce numéro spécial, afin qu'une trace de cette histoire partagée demeure.

Au lendemain de l'annonce du confinement, une cellule de crise a été mise en place autour du Maire, Président et de la Direction générale mutualisée de la Ville et de l'Agglomération. En veille permanente, cette équipe restreinte s'est appuyée sur une plateforme numérique de travail (visio et audioconférences), réunissant les directeurs et chefs de service de la Ville et de l'Agglo afin d'assurer la continuité du service public, malgré les difficultés engendrées par la pandémie. Les réseaux sociaux et les vidéos réalisées chaque semaine ont permis de délivrer une information à chaud, au fil de l'évolution de la situation.

Une mobilisation sans faille
Les services jugés essentiels comme l'État civil, le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, la Direction de l'Éducation pour l'organisation de l'accueil des enfants des personnels prioritaires, les Régies de l'Eau et de l'Assainissement, la Police municipale, les Pompes funèbres... ont dû adapter leur fonctionnement pour assurer leurs missions durant le confinement. Au total, plus de 600 agents étaient présents sur le terrain, tandis que d'autres, invisibles car en télétravail, géraient le quotidien administratif. Nombre d'entre eux se sont portés volontaires pour renforcer les effectifs des services de première ligne : Ehpad, portage de repas à domicile...

Les chiffres de la crise Covid-19

Assurer la continuité du service public pendant le confinement.



Plus de
600
agents mobilisés



60
agents des services techniques



4
agents de l'état civil

12
agents de la carrière et de la paie

5
agents d'accueil et de courrier

36
agents des Régies Eau et Assainissement



364
agents dans nos établissements médico-sociaux (EHPAD, MAS, Services de soins à domicile et portage des repas)



32
agents du secteur scolaire et de la restauration



Près de **80**
agents volontaires en renfort dans les services de première ligne



16
policiers et ASVP



200
agents en télétravail

21
agents du CCAS (résidence Nelson Mandela, clubs seniors, crèches et action sociale)

Notre priorité, soutenir les habitants et les acteurs du territoire



ENTRETIEN Questions à Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglomération.

Quelles ont été vos priorités d'action depuis le début de cette crise sanitaire ?

La santé des habitants et le maintien de la vitalité économique du territoire sont mes préoccupations de tous les instants. Dès le 13 mars, nous avons mis un point d'honneur à accueillir les enfants des personnels qui étaient en première ligne pour combattre ce terrible virus, puis l'ensemble des écoliers à la demande du Gouvernement. Durant le confinement, nous nous sommes tous démenés, élus et agents municipaux et communautaires, pour trouver et faire réaliser des masques alors qu'il y avait pénurie. C'était un enjeu de santé publique et nous avons été parmi les premiers à en proposer aux habitants : payants pour ceux qui pouvaient assurer cette dépense et gratuits pour tous les habitants du territoire en difficulté. Depuis le 11 mai, nos collectivités ont donc entamé leur déconfinement progressif et nous savons que les conséquences de cette crise seront importantes pour l'avenir du territoire.

l'entretien permanent de nos équipements. Mais également les autres services qui ont maintenu la continuité d'activité en étant en télétravail ou en présentiel, les services qui ont gardé un lien avec les habitants en imaginant de nouvelles activités culturelles, sociales...

de ville montois (300 000€ dépensés par les consommateurs et 300 000€ offert par la collectivité). Ces mesures très concrètes sont destinées à soutenir les hommes et les femmes qui contribuent au développement de notre territoire.

Quelles ont été vos principales décisions pour soutenir l'économie du territoire ?

Grâce à la mise en place d'un plan de relance économique de près de 1 million d'euros, l'Agglo et la Ville se sont engagées à soutenir les entreprises et commerces du territoire. Un panel de mesures exceptionnelles, complémentaires des dispositifs gouvernementaux et régionaux, a été mis en place pour limiter l'impact de la crise. Notre objectif est de créer les conditions de la reprise grâce à des aides très concrètes, notamment : la suspension des loyers pour les entreprises hébergées dans des bâtiments communautaires et communaux afin de soulager les charges

Les maires ont été et sont encore en première ligne pendant cette crise sanitaire, comment avez-vous appréhendé cette période ?

Après l'intense période électorale, le choc a été rude. Passé la phase de stupéfaction que chacun a vécu, j'ai vite pris la mesure de la gravité de la crise sanitaire et compris l'urgence à mettre en place toutes les mesures barrières destinées à limiter la propagation du virus. Comme chacun de vous, j'ai vécu avec plus ou moins de facilité la période du confinement. J'ai dû, moi aussi, m'inventer une nouvelle façon de vivre, d'échanger et de travailler, ou plus exactement de télétravailler. Nous vivons tous une expérience totalement inédite qui bouleverse notre quotidien. Et que dire de l'extraordinaire mobilisation des personnels médicaux dans toute la France. Ils ont toute ma gratitude et je tiens une fois encore à les remercier chaleureusement comme des millions de Français l'ont fait tous les soirs à leur fenêtre.

"Ces différentes périodes, confinement et déconfinement, n'ont pas interrompu nos missions de services publics essentiels"

Aussi, chaque jour, la Ville et l'Agglo s'activent et apportent leur soutien aux habitants et acteurs du territoire pour que cette crise n'affecte pas trop leur vie personnelle, familiale et professionnelle. Mais la partie n'est pas encore gagnée. Nous devons garder à l'esprit qu'une résurgence de l'épidémie est possible et il est donc de notre devoir de nous tenir prêts à intervenir de nouveau.

Cette crise a dû bouleverser les organisations internes des collectivités Ville et Agglo...

Ces différentes périodes, confinement et déconfinement, n'ont pas interrompu nos missions de services publics essentiels et je tiens à remercier à cette occasion l'ensemble de nos personnels : ceux qui ont été en 1ère ligne : personnel des EHPAD, de la MAS (soignant et administratifs), personnel des crèches, des écoles, des régies des eaux et de l'assainissement, des services techniques pour

pesant sur leurs trésoreries, des allègements fiscaux comme la suspension des "droits de terrasse" d'occupation du domaine public et un abattement de la TLPE* à hauteur de 15% pour le trimestre. Grâce à une dotation de l'agglomération (2€ par habitant, soit 110 680€) au fonds de prêt de solidarité et de proximité aux TPE créé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires, les entreprises de l'agglo pourront se voir verser, sous forme de prêt à 0%, de 5 000€ à 15 000€ pour participer au financement de leur besoin de trésorerie. Pour compenser l'annulation des animations estivales à fortes retombées économiques, notamment les fêtes de la Madeleine, la Ville a lancé une opération de soutien aux commerces de sa commune, actuellement en difficulté du fait de la pandémie : l'opération "Bons d'achat" (cf pages 30 et 31). L'opération est une réelle réussite et au final, 600 000€ seront injectés dans la trésorerie des commerces du cœur

*Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures

Assurer la continuité du service public

Service Population : être présent en continu pour les habitants

Le service État civil a fonctionné pendant toute la période de confinement : trois agents se sont relayés tous les matins de 8h à 12h. "Entre le 17 mars et le 11 mai, nous avons assuré l'enregistrement de 176 naissances et 132 décès dans le respect strict des gestes barrières" précise Sandrine Saint-Martin, responsable du service Population de la Mairie de Mont de Marsan.

En plus des actes, il a été procédé au traitement des demandes formulées par mail, courrier ou dématérialisées via la plateforme COMEDEC.

Le service des Cimetières a également assuré une permanence physique pendant l'intégralité du confinement avec un agent présent tous les matins au service cimetière (pour les ventes éventuelles de concessions) et un agent sur le terrain (dans les cimetières lorsqu'il y avait des cérémonies qui n'étaient pas prises en charge par les pompes funèbres municipales).

Seul le service des Titres d'identité a été fermé car les services de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) n'instruisaient plus aucun dossier.

Un déconfinement progressif

Dès le 11 mai, l'ouverture a été élargie de 8h à 14h et le service CNI/ Passeport a rouvert.

Afin d'éviter que tous les agents soient possiblement contaminés en étant tous en mairie, il a été effectué un roulement avec deux présents dans le service et un confiné à la maison. En mairie, les contraintes sanitaires ont été fortement prises en compte : gel hydroalcoolique à disposition, bureaux équipés d'une protection en plexiglas, respect des gestes barrières... "À compter du 2 juin tout le monde a repris son poste normalement et aux horaires habituels" conclut Sandrine Saint-Martin.

"Bien évidemment nous avons eu des usagers mécontents et irrespectueux mais dans la globalité nous avons été remerciés par l'ensemble de la population."



L'accueil : un service en première ligne

Rencontre avec Soumicha Lebrun, responsable du service Accueil mutualisé (Mairie, Agglo, Pôle technique)

Comment gérer l'accueil physique des gens en cette période spéciale ?

Pendant le confinement seul l'accueil de la Mairie était ouvert physiquement aux habitants pour venir faire des actes d'état civil. Un filtrage était effectué par les deux agents de l'accueil : les portes étaient maintenues fermées et l'ouverture ne se faisait que si la personne était autorisée à pénétrer dans le service. On faisait entrer une personne pour un agent.

Qu'en a-t-il été de l'accueil téléphonique ?

Les agents (2 personnes présentes) ont assuré l'accueil téléphonique toute la journée : standard de la Mairie, du siège de l'Agglo, du Pôle technique et ligne de permanence pour le service de garde des enfants des personnels de santé. Le nombre d'appels était d'une centaine par jour. Les principales demandes des administrés sur cette période concernaient le service des CNI/Passeports (remise de cartes, annulation et prise de rdv, etc.), la garde d'enfants, le ramassage des déchets verts, les jardins familiaux, le marché alimentaire, le pôle technique (urbanisme). Puis, à partir du 20 avril, beaucoup d'appels ont concerné les masques.

Avez-vous eu des appels d'habitants inquiets ?

Au début du confinement, nous avons beaucoup d'appels de personnes âgées/vulnérables qui étaient angoissées ou tristes. Nous les avons dirigé vers le CIAS et/ou le CCAS. Dans la majorité des cas, elles voulaient simplement être entendues et rassurées. Certaines d'entre elles nous ont appelé tous les 2 jours.

Et après le 11 mai ?

Nous remercions les ASVP qui ont pris notre relais en assurant le filtrage à l'entrée de la mairie car l'accueil physique à la mairie et l'ensemble des accueils téléphoniques ont repris normalement. Nous avons à cette période fait face à une augmentation significative des appels : 223 pour le seul 11 mai et environ 190 par jour jusqu'à fin mai.



Police municipale et ASVP en permanence sur le terrain

Présents dans les rues de la ville tout au long du confinement, les 12 policiers municipaux et les 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont aidé la police nationale à contrôler les attestations tout en assurant de nombreuses missions annexes. Rencontre avec Patrice Lassouque, chef de la Police Municipale.

Combien de contrôles d'attestation de déplacement ont été effectués ?

Nous avons contrôlé 4361 automobilistes, 37 deux roues et 303 piétons pour un total de 122 verbalisations. On peut en déduire que les règles du confinement ont été globalement respectées, mais nos nombreux contrôles ont dû y être pour quelque chose.

Et au delà des contrôles ?

Même durant les contrôles, les 17 agents ont aussi fait beaucoup de prévention et d'information. Idem en intervenant dans

les parcs ou sur les terrains de sport pour disperser les groupes de jeunes qui se retrouvaient pour faire un foot ou un rugby. Ce sont eux aussi qui ont assuré le contrôle du bon respect des gestes barrières pendant le drive puis à la reprise du marché Saint-Roch, le samedi matin.

Avez-vous été beaucoup sollicités ?

Beaucoup de gens se sont tournés vers nous pour rassurer des parents éloignés. Des services aussi ont fait appel à nous comme le CCAS pour porter assistance aux

personnes isolées, TMA pour contrôler les comportements inadaptés de certains usagers, le SICTOM pour contrôler le flux d'usagers quand les déchetteries ont pu ouvrir à nouveau. Nous avons aussi aidé à la distribution des masques.

"Les règles du confinement ont été globalement respectées"

Stationnement : reprise du fonctionnement normal

Afin de faciliter les déplacements nécessaires durant la période de confinement et réduire les contacts physiques, la Ville de Mont de Marsan a mis en place la gratuité du stationnement sur voirie et dans les parkings clos Saint-Roch et Dulamon du 17 mars au 1^{er} juin. Le parking souterrain du Midou était quant à lui accessible uniquement pour les abonnés. Les abonnements des parkings Saint-Roch et Dulamon ont été suspendus en avril et mai et les éventuels règlements effectués pour ces mois ont été reportés aux mois suivants. Depuis le 2 juin, le stationnement a retrouvé un fonctionnement normal, avec une nouveauté depuis le 7 juillet, puisque la Ville offre désormais 2 heures de stationnement consécutif par jour (voir ci-contre).

Bon à savoir

Une opération spéciale jusqu'à la fin de l'année

Jusqu'au 25 décembre 2020, la Ville vous offre 2 heures de stationnement consécutif gratuit par jour sur voirie et à chaque entrée dans les parkings clos Saint-Roch, Midou et Dulamon. Cette opération a pour but de soutenir les commerces du cœur de ville impactés par cette crise sanitaire en facilitant l'accès au centre-ville pour les usagers, tout en soutenant leur pouvoir d'achat. Près de 1 200 places de stationnement sont concernées par cette opération, à laquelle s'ajoute le stationnement gratuit entre 12h30 et 14h et le samedi après-midi. Une raison de plus pour venir profiter des commerces du cœur de ville montois !



Garantir un service de transport public

À partir du 17 mars, des mesures ont été mises en place sur le réseau de transport public de Mont de Marsan Agglo afin de maintenir un niveau de service suffisant tout en protégeant au maximum la santé des passagers et des collaborateurs Tma. L'ensemble du réseau est devenu gratuit pendant la période de confinement limitant ainsi les interactions conducteur/voyageurs. À bord, les postes de conduite ont été isolés en déployant la montée des voyageurs par la porte arrière ainsi que le blocage des rangées situées à proximité du conducteur. Le port du masque a été rendu obligatoire.

Les dessertes scolaires ont été suspendues et les lignes A, B, D, E et F ont fonctionné sur les horaires des petites vacances scolaires. Les services dédiés au transport à la demande et

aux personnes à mobilité réduite (TAD-TPMR) sont restés actifs deux matinées par semaine. La ligne C et la navette de centre-ville ont quant à elles été suspendues. Des nettoyeurs et désinfections renforcés ont également été mis en œuvre quotidiennement.

Depuis le 6 juillet, l'ensemble des lignes circule à nouveau normalement. La navette de centre-ville et les services TAD-TPMR ont repris leur fonctionnement normal.

Les usagers peuvent à nouveau acheter et valider leur titre de transport dans le bus. Le port du masque reste obligatoire.

Agence commerciale Tma
05 58 45 04 26 / contact.bustma@transdev.com





Au SICTOM du Marsan, une gestion des déchets réussie malgré la pandémie

DÉCHETS La crise sanitaire a montré combien les missions du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères sont essentielles.

Suite aux préconisations du gouvernement et des instances sanitaires visant à limiter les déplacements, le SICTOM du Marsan a décidé de fermer l'ensemble des déchèteries du territoire dès le 17 mars. En parallèle, les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif ont été maintenues. La collecte des déchets verts a quant à elle été suspendue à partir du 24 mars, ceci afin de pouvoir mobiliser des agents de remplacement en cas de contamination.

Des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour assurer la sécurité des équipes effectuant la collecte : kits de désinfection dans chaque véhicule, distribution quotidienne de masques, prise de température, lavage quotidien des tenues, nettoyage renforcé des sanitaires, douches et vestiaires, mise en place d'horaires décalés, instauration d'un "fini-parti" exceptionnel. "Nous avons appliqué des mesures qui étaient nécessaires en cette période", nous indique David Lamothe, agent de collecte du

SICTOM du Marsan. "Nous avons reçu de nombreux messages de soutien, sur les routes et sur les bacs, et même des applaudissements de la part des habitants. C'était très valorisant pour notre investissement et notre travail et cela nous a vraiment mis du baume au cœur".



Le service public assuré grâce à la bonne volonté de tous

Jean-Paul Alyre, président du SICTOM du Marsan, remercie l'ensemble des acteurs qui a contribué à assurer la continuité du service public.

"Je tiens à remercier en premier lieu l'ensemble du personnel qui dans sa large majorité s'est totalement mobilisé pour continuer à assurer nos missions de collecte de déchets, tous les jours, sans interruption, autant sur les Ordures Ménagères que sur la Collecte Sélective. Je remercie aussi tous les usagers pour leurs mots de soutien, sur les routes, sur les bacs, pour leur patience en ce qui concerne notamment la gestion des déchets verts et l'attente pour la réouverture des déchèteries, et leur capacité à s'adapter à de nouvelles contraintes générées par les protocoles sanitaires. Enfin je remercie l'ensemble des maires et élus de l'Agglomération pour leur soutien et leur aide, notamment ceux de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont qui ont accepté de créer sur leurs communes des zones de dépôt de déchets verts, qui ont permis de ne pas engorger les déchèteries lors de leur réouverture."

"Un personnel totalement mobilisé"

Bon à savoir

Une réouverture des déchèteries très attendue

Dès le 11 mai, les déchèteries du Syndicat ont réouvert aux horaires habituels et la collecte des déchets verts a redémarré selon une fréquence allégée (une collecte tous les 15 jours). Pour faciliter les apports et désengorger certains sites, le SICTOM a déployé, en collaboration avec les communes, des plateformes spécifiques pour les dépôts de déchets verts. Sur l'ensemble des sites, des règles strictes étaient appliquées : port du masque, distanciation sociale, nombre de véhicules limité en simultané, aucun prêt d'outils... Une fréquentation exceptionnelle a été relevée (+30% par rapport à mai 2019) ainsi qu'une quantité de déchets apportés conséquente (+43%).

Cuisine centrale : du pain sur la planche

Même si le nombre de repas produits quotidiennement a considérablement diminué suite à la fermeture des écoles, la Cuisine centrale a dû s'adapter pour poursuivre la production de repas tout en respectant un protocole sanitaire strict. Chaque jour, 600 repas étaient préparés par la Cuisine centrale de Mont de Marsan Agglo pour le service de portage de repas à domicile du CIAS du Marsan, l'EHPAD Jeanne Mauléon, l'association Lisa et les centres d'hébergements du Pôle Protection de l'Enfance. Une réorganisation des équipes a été nécessaire ainsi qu'une modification du système de production, le protocole sanitaire imposant la production de repas individuels plutôt que collectifs. "L'objectif était d'éviter le maximum de manipulations et de sécuriser la distribution des repas. Les agents ont été particulièrement réactifs et ont su s'adapter aux changements et répondre présents malgré les difficultés pour assurer une continuité du service public" explique Philippe Dupuy, responsable du service Restauration.

De manière plus ludique, pour accompagner les petits "chefs" confinés chez eux, les agents de la Cuisine centrale ont concocté un livre de recettes diffusé sur Internet*. Salé ou sucré, il y en a pour tous les goûts !

* Retrouvez-le sur montdemarsan-agglo.fr



Bon à savoir

Retour à la normale avec la réouverture des écoles

Depuis le 14 mai, la Cuisine centrale a recommencé la production de repas scolaires sous la forme de plateaux repas froids individuels pour environ 500 enfants scolarisés en élémentaire. Suite à l'ouverture de nouvelles classes et au service de garde mis en place pour les élèves de maternelle, le nombre de plateaux préparés par la Cuisine s'est accru à 850 chaque jour. À partir du 22 juin, le fonctionnement est revenu à la normale avec une livraison quotidienne de 4000 repas pour les écoliers du territoire.

Régies intercommunales des eaux et de l'assainissement : rappeler les bons gestes

Même si les bureaux des régies communautaires étaient fermés et les travaux arrêtés pendant le confinement, les urgences (fuite avant compteur, égout bouché, rupture de canalisation...) ont toutes été traitées. Cette période a surtout permis de rappeler les gestes pour assurer le bon fonctionnement du réseau en particulier ce qu'il ne faut pas jeter dans les canalisations.



Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la Régie intercommunale de l'assainissement s'est trouvée en première ligne pour traiter les eaux usées qui sont possiblement porteuses du virus. Mobilisés pour assurer le service et les astreintes 24/24, les 20 agents ont été équipés afin de ne prendre aucun risque : combinaison, masque, lunettes... Néanmoins, en cette période où nombreuses étaient les personnes chez elles, ils ont trop souvent été obligés d'intervenir en urgence pour déboucher des canalisations obstruées. Petit rappel de ce qu'il ne faut surtout pas jeter dans le réseau d'assainissement (wc, avaloirs) qu'on appelle à tort « tout à l'égout » : les ordures ménagères (lingettes, cotons tiges, mégots, couches, serviettes hygiéniques, rouleaux de papier toilettes...), les huiles et les graisses, les produits chimiques et les médicaments. Présents dans les canalisations ces déchets entraînent des bouchons qui causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration

augmentant ainsi le prix de l'assainissement, empêchent le bon fonctionnement de la station d'épuration, ou polluent la nature.

Déconfinement et nouveau site internet

Les bureaux des Régies intercommunales des eaux et de l'assainissement ont rouvert le 18 mai. Les équipes sont présentes pour répondre aux demandes des usagers qui doivent respecter une nouvelle organisation mise en place à l'entrée des bureaux. Les gens ont aussi été orientés vers les solutions numériques et en particulier le nouveau site internet montdemarsanagglo-eau.fr. Par ailleurs, les services techniques eau et assainissement ont repris à la même date leurs activités permettant d'assurer l'ensemble des interventions notamment les travaux pour les branchements.



Pompes Funèbres municipales : accompagner au mieux les familles endeuillées

ACCOMPAGNEMENT Pendant la période de confinement, Pompes Funèbres et Crématorium municipal de Mont de Marsan ont poursuivi leur mission de service public.

Au début du confinement, les cérémonies dans les lieux de culte et au crématorium ont été arrêtées. Puis, dans un deuxième temps, elles ont repris avec 4 agents au lieu de 5 et une assemblée limitée à 20 personnes (employés des pompes funèbres compris) en exigeant le respect des mesures barrières et de la distanciation physique.

Le port du masque était obligatoire pour les 4 agents lors des convois funéraires. Des plaques de plexiglas ont été fixées sur les bureaux des conseillers funéraires ainsi qu'à l'accueil de l'agence, du funérarium et du crématorium. La préparation des obsèques à l'agence ne devait s'effectuer qu'en présence de 2 personnes de la famille avec port du masque obligatoire.

"Nous avons effectué dans différents services de santé 9 mises en bière immédiates dues à des suspicions de décès par Covid-19" précise Fabien Mesnier, directeur du Pôle Funéraire.

Déconfinement et premier bilan

Depuis le déconfinement, les convois à 5 agents ont repris, mais le respect des gestes barrières ne permet toujours pas d'ouvrir la salle de cérémonie du crématorium à plus de 20 personnes.

Voici quelques chiffres sur cette période : 200 080 décès ont été enregistrés en France entre le 1^{er} mars et le 15 juin soit 14,5% de plus que le nombre de décès enregistrés sur la même période l'an passé. Au contraire, de nombreux départements majoritairement situés dans le quart sud-ouest du pays (dont les Landes) enregistrent moins de décès que l'an passé sur la même période. Mont de Marsan, malgré le contexte local, a subi une légère hausse : 68 convois funéraires et 104 crémations contre 62 et 91 en 2019.

Fourrière : s'occuper de nos amis les bêtes

Si la fourrière communautaire était fermée au public, les agents ont eux continué de s'occuper des chats et des chiens qui avaient été accueillis avant le confinement tout en recueillant les animaux apportés par les services de police et de gendarmerie ou par les pompiers. La fourrière a repris son rythme normal depuis le 11 mai, néanmoins on ne peut y venir que sur rendez-vous (05 58 46 70 80).

Lutter contre la prolifération des chats

Le confinement a aussi entraîné le retard de la mise en œuvre de la campagne de stérilisation des chats sans propriétaires. Toute l'année, et particulièrement durant la période qui s'étale d'avril à octobre, la fourrière est sollicitée par de nombreuses communes ou des particuliers pour accueillir une multitude de chatons (environ 350 par an) provenant de chats dits "libres". Afin d'éviter cette prolifération, l'Agglomération a décidé d'apporter une aide financière aux associations Matous Landes et Cha'lib. Celles-ci s'engagent à capturer les chats "libres", à les faire stériliser ou castrer, à les identifier pour permettre leur suivi et à les remettre sur leur site de capture ou à des endroits prévus pour le nourrissage. Cette action, associée aux actions menées par les associations et à la prise de conscience des propriétaires de chats, permettra à moyen terme de réduire le nombre de chatons et les nuisances occasionnées par les chats "libres".



Bon à savoir

La reproduction des chats

- Une chatte peut mettre bas sa première portée dès ses 6 à 7 mois.
- La gestation des chatons dure entre 52 et 65 jours.
- Une chatte a en moyenne 4 chatons mais elle peut aussi mettre bas jusqu'à 8 chatons.
- Une chatte non stérilisée peut donc engendrer jusqu'à 22 464 chatons en 4 ans !

Se repenser pour accueillir nos enfants

Répondre rapidement aux besoins des enfants et des parents

ENFANCE La direction de l'Éducation a été mobilisée en continu depuis l'annonce de la fermeture des écoles, le 12 mars dernier. Elle a su trouver, bien souvent dans des délais très courts, des solutions efficaces pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, puis pour rouvrir les écoles dans le respect du protocole sanitaire national. Les personnels ont su adapter leur fonctionnement de façon remarquable pour répondre à ces nouveaux besoins.

Afin de continuer à offrir un accueil éducatif et scolaire aux enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, Mont de Marsan Agglo a mis en place un service d'accueil spécifique dès le lundi 16 mars. D'abord dédié aux enfants des personnes travaillant dans le secteur sanitaire et médico-social, le service s'est ensuite étendu aux personnels participant aux forces de sécurité intérieure (gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers...). Les inscriptions des enfants étaient gérées par le Guichet Education, mobilisé continuellement pour adapter au mieux le nombre de sites ouverts aux besoins. Le groupe scolaire du Bourg Neuf

a par exemple fonctionné sept jours sur sept, du 16 mars au 7 mai, avec des horaires élargis de 6h30 à 22h. Au total, 108 enfants ont été accueillis pendant le confinement. Pour accompagner les familles, les équipes périscolaires ont également souhaité proposer des activités aux enfants qui ne pouvaient être accueillis dans les écoles. Activités manuelles ou physiques, en intérieur ou en extérieur... chaque jour, deux animations facilement réalisables et demandant peu voire aucun matériel étaient produites et diffusées sur les réseaux sociaux de la collectivité*. Confinement oblige, les inscriptions pour la

rentrée 2020-2021 ont été réalisées par voie dématérialisée via l'Espace Famille. Une première pour le Guichet Education qui a été à pied d'œuvre pour mener à bien cette démarche et récolter les Dossiers Uniques d'Inscriptions, nécessaires aux inscriptions et réinscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Une réouverture progressive des écoles



"Suite à la décision gouvernementale de réouverture des écoles, Mont de Marsan Agglo a procédé à l'identification et à la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles permettant une reprise des écoliers dans les meilleures conditions possibles : préparation des classes et espaces communs conformes aux nouveaux protocoles sanitaires, mise à disposition de personnels pour le nettoyage et l'accueil périscolaire du midi..." nous explique Jean-Marie Esquié, vice-président en charge de l'Éducation. En gardant pour priorité la santé des enfants, des enseignants et du personnel





communautaire, les élus de l'Agglomération ont souhaité proposer une solution de réouverture qui permette de rompre avec l'isolement des enfants, d'éviter les décrochages scolaires et de répondre à la reprise de l'activité professionnelle des parents.

Ainsi, la direction de l'Éducation a travaillé en concertation avec les services de l'Éducation Nationale, chargés de l'organisation du temps scolaire et de la définition des publics prioritaires, à la reprise progressive des écoles à compter du jeudi 14 mai.

Cette réouverture s'est réalisée en trois phases. Dans un premier temps, 51 salles scolaires ont été réouvertes pour les élèves du CP au CM2. L'accueil des élèves s'est effectué dans la limite de 15 maximum par salle avec une suspension de l'accueil le mercredi et des TAP, une limitation du temps périscolaire à l'accueil du midi et une distribution de repas équilibrés par la Cuisine centrale sous forme de plateaux

froids.

À compter du 2 juin, 31 nouvelles classes ont été mises à disposition pour l'accueil d'élèves et un accueil périscolaire a été mis en place le matin et le soir dans toutes les écoles ouvertes. Enfin, à partir du 11 juin, une solution d'accueil à la journée pour les enfants de maternelle a été proposée aux parents qui travaillaient et n'avaient trouvé aucune autre solution de garde. Cette offre élargie, ouverte de 8h à 18h du lundi au vendredi sur réservation, s'adressait aux enfants de 3 à 6 ans scolarisés dans les écoles de l'agglomération.

Cette réouverture progressive a permis d'accueillir 937 enfants depuis la fin du confinement. Le 22 juin, toutes les écoles ont de nouveau ouvert pour tous les élèves de l'agglomération.

* L'ensemble de ces activités est à retrouver sur espacefamille.montdemarsan-agglo.fr



"Nous avons souhaité proposer une solution de réouverture qui permette de rompre avec l'isolement des enfants, d'éviter les décrochages scolaires et de répondre à la reprise de l'activité professionnelle des parents"

Bon à savoir

Une offre extrascolaire adaptée pour l'été

Le protocole sanitaire pour les accueils collectifs de mineurs impose d'adapter le nombre de places disponibles dans les centres de loisirs. Dans ces circonstances, Mont de Marsan Agglo a souhaité ouvrir l'ensemble de ces structures pour apporter une réponse satisfaisante aux besoins des familles en proposant aux enfants des activités de qualité dans des conditions agréables et sécurisées. Ainsi, des capacités maximales ont été fixées par site afin de garantir la sécurité sanitaire des enfants, des animateurs et des personnels de service.

Plus d'infos : espacefamille.montdemarsan-agglo.fr

Micro-Crèche du Bourg-Neuf : au service des enfants des agents prioritaires

MODE DE GARDE Organiser la garde des enfants des personnels soignants et des agents des services publics spécifiques du territoire a été la priorité du Pôle Petite Enfance du CCAS de Mont de Marsan.



Suite à la fermeture des crèches et des écoles, le Pôle Petite Enfance du CCAS de Mont de Marsan a décidé d'ouvrir la Micro-Crèche du Bourg-Neuf tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés, en conservant ses horaires habituels de 6h à 22h. Ce fonctionnement a permis aux personnels soignants et aux fonctionnaires indispensables à la gestion de la crise sanitaire de faire garder leurs enfants en bas âge (de 3 mois à 3 ans) tout en répondant à leurs contraintes professionnelles. Pendant cette période, l'équipe de la micro-crèche a su faire preuve d'une grande adaptabilité pour accueillir ces enfants qu'ils ne connaissaient pas et soulager le stress des familles.

À partir du 18 mai, la Micro-Crèche du Bourg-Neuf et la Crèche Familiale du Manot ont repris leur activité, en réservant quelques places pour des situations d'urgence de soignants ou d'agents prioritaires. La crèche Câlin-Câline a quant à elle repris une activité partielle dès le 19 mai avec 10 enfants accueillis et augmenté progressivement sa capacité d'accueil sur les jours suivants. À ce jour, les 3 crèches du Pôle Petite Enfance ont repris un fonctionnement normal.

Pôle Petite Enfance, CCAS de Mont de Marsan
05 58 46 64 40
laurence.valero@ccas-montdemarsan.fr

RAM du Marsan, garder le lien avec les assistants maternels

En télétravail pendant le confinement, l'équipe du Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Marsan est restée en contact avec les assistants maternels du territoire afin de rompre leur isolement. Régulièrement, les professionnels de la petite enfance ont pu recevoir des informations législatives, des actualités en lien avec leur positionnement professionnel, mais aussi des exemples d'activités à réaliser avec les enfants accueillis.

La direction du Pôle Petite Enfance et les

coordinatrices du RAM ont œuvré ensemble afin d'apporter des solutions aux familles en difficulté. À ce titre, un agent du CCAS en charge du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) Les Petits Pas a été mis à disposition du RAM à temps partiel pour aider les agents dans leur mission d'aide et de conseil auprès des familles. Suite au déconfinement, l'accueil physique a repris deux demi-journées par semaine, uniquement sur rendez-vous. L'équipe du RAM du Marsan se tient également à la disposition

des familles par téléphone ou par mail, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Par ailleurs, les 280 assistants maternels du territoire ont reçu à partir du 18 mai, un masque barrière en tissu, lavable et réutilisable, confectionné avec soin par le réseau de couturières bénévoles mis en place par Mont de Marsan Agglo. La distribution a été assurée par l'équipe du RAM.

RAM du Marsan / 05 58 46 24 70
contact.ram@ccas-montdemarsan-agglo.fr





Le Pôle Jeunesse à l'écoute

ACCOMPAGNEMENT Pendant le confinement, les informateurs jeunesse ont continué à assurer leurs missions d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes dans leurs projets.

Ils ont également profité de cette période pour renforcer leur communication sur les réseaux sociaux en publiant quotidiennement des contenus informatifs, divertissants... et en créant un compte Instagram (@pole_jeunesse_mdm_agglo). Dans le cadre de l'action Marsan Solidaire, les agents ont aussi géré les inscriptions des volontaires en lien avec le CCAS de Mont de Marsan (voir page 27).

Côté animations, le célèbre "Café des langues" a été décliné en version numérique. Chaque semaine, les participants pouvaient échanger par visioconférence avec de jeunes assistants de langue ou étudiants, originaires de pays anglo-saxons ou hispaniques. Au total, 22 participants se sont réunis lors des 6 rendez-vous proposés.

Une fois le déconfinement amorcé, les informateurs jeunesse ont travaillé pour rendre les bureaux conformes au protocole sanitaire. Réagencement des espaces et bureaux, retrait de la documentation papier,

matériel de protection et séparations en plexiglas... Depuis le 10 juin, l'accueil du public est de nouveau possible. Si l'accueil numérique et téléphonique reste privilégié, les locaux sont ouverts au public les mardis, mercredis et jeudis, le matin sur rendez-vous et l'après-midi sans rendez-vous.

Soutenir les jeunes dans leur recherche de jobs d'été

En juin, le Pôle Jeunesse a lancé l'action "Cet été, je taffe !?" en lien avec le CRIJ Nouvelle-Aquitaine. Une opération spéciale pour permettre, même à la dernière minute, aux employeurs de faire connaître leurs besoins de recrutement et aux jeunes de trouver un emploi saisonnier. En plus d'un accompagnement à la rédaction des CV et lettres de motivation, les informateurs jeunesse ont mis en ligne une sélection d'offres d'emploi saisonnier, actualisée chaque semaine. Des lives Facebook avec des entreprises locales à la recherche de main d'œuvre ont aussi été organisés.



S'engager même à distance

Les volontaires en Service Civique de Mont de Marsan Agglo ont poursuivi leurs missions depuis chez eux. Anna Nowacki, volontaire à la Régie de l'Assainissement et au Club seniors du Pégé, témoigne.

"Pendant le confinement, mes missions ont dû être réadaptées car de nombreuses actions avec le public n'étaient plus réalisables. De nouveaux projets sont alors nés, notamment pour maintenir le lien avec les personnes âgées. J'ai par exemple rédigé des messages qui leur étaient lus chaque jour par téléphone. J'ai aussi participé au tournage d'une vidéo dans laquelle je partageais mon quotidien et mon ressenti face à ce contexte inédit. Pour la Régie, j'ai travaillé à la création d'un flyer pour sensibiliser les usagers à la pollution des eaux usées et aux bonnes pratiques à adopter. J'étais en contact régulier avec mes référents grâce à la visio et aux mails. Pouvoir poursuivre mes missions à distance m'a permis de développer des qualités telles que l'autonomie, l'organisation mais aussi la persévérance. Mon regret reste cependant de ne plus avoir eu la possibilité d'être présente physiquement auprès des personnes âgées du Club."

Pôle Jeunesse
15 rue Lacataye à Mont de Marsan
05 58 03 82 63 | bij@montdemarsan-agglo.fr

f Pôle Jeunesse Mont de Marsan Agglo

"Avec ce que l'on vit actuellement, c'est important pour nous, en tant que représentants de la jeunesse du territoire, de montrer notre soutien aux personnes âgées et isolées"

lieu à une restitution. Accompagnée par le Pôle Jeunesse dans ses démarches, la junior association de la Classe des 18 ans a pu financer cette action grâce à la vente de masques sur le marché et à une subvention du Conseil Départemental. En se rendant utile "à distance", ces jeunes majeures ont souhaité véhiculer bonne humeur et espoir aux aînés et montrer une belle image de la jeunesse montoise. Bravo à elles !



Être solidaire au cœur de l'urgence sanitaire

SOCIAL Le CCAS de Mont de Marsan et le CIAS du Marsan ont été en première ligne face à l'épidémie de coronavirus. Les différents services et leurs équipes, EHPAD, services à domicile, aide alimentaire, accueil des plus fragiles... ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité pendant cette période pour continuer d'offrir aux bénéficiaires et aux résidents les prestations nécessaires tout en les protégeant.

Le CCAS de Mont de Marsan mobilisé

ACTION SOCIALE Les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan ont été fortement mobilisées durant toute cette période.

Soutenir les personnes âgées et isolées

En lien avec le CIAS du Marsan, le CCAS de Mont de Marsan a centralisé les demandes et les différentes aides mobilisables pour les usagers (traitement des dossiers RSA, aides financières, logement...).

Les équipes du CCAS ont également maintenu le lien avec les personnes vulnérables, en les contactant deux fois par semaine pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer de leur bonne santé, tout en écoutant leurs préoccupations et en cherchant à les rassurer. Les usagers des trois clubs seniors ont également été régulièrement contactés pendant le confinement. Au total, 800 personnes ont été appelées chaque semaine par les équipes du CCAS.

Mobilisé dans le cadre de l'opération "Marsan solidaire" (voir page 27), le CCAS de Mont de Marsan a mis en relation les personnes souhaitant se porter volontaires et les personnes nécessitant une aide ponctuelle (livraison de courses...).

Activation de la veille canicule

Depuis le 13 mai, le CCAS a rouvert son accueil physique, sur rendez-vous uniquement. Les clubs seniors étant toujours fermés, les équipes continuent de contacter les bénéficiaires deux fois par semaine. Une lettre d'information accompagnée d'un questionnaire leur ont été adressés afin que ces derniers puissent se projeter sur de nouvelles activités durant la période estivale et se tenir informés des actualités de la structure.

Par ailleurs, en cette période estivale, le CCAS de Mont de Marsan a activé son plan de veille canicule. Les personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap, de perte d'autonomie ou isolées peuvent demander leur inscription sur le registre canicule en contactant la structure. Les personnes n'habitant pas Mont de Marsan peuvent se rapprocher de leur mairie.

CCAS de Mont de Marsan,
375 avenue de Nonères, 05 58 46 64 40



La Classe soutient ses aînés



Ilona, Amelia, Cloé, Magali et Emma, représentantes de la Classe des 18 ans, ont profité du confinement pour développer une action solidaire à destination des résidents des trois EHPAD de l'agglomération et des personnes isolées référencées dans le cadre de Marsan Solidaire. Leur but ? Divertir ces personnes et leur faire oublier, même un court instant, les soucis du quotidien et la peur du virus. Pour cela, elles ont créé un magazine de jeux baptisé "La classe des 18 mots". Les réponses aux jeux permettent d'assembler une phrase et de recevoir une récompense, chocolats ou fleurs au choix. Dans chaque magazine, un espace "témoignages" laisse la possibilité aux participants d'écrire quelques lignes qui seront ensuite recueillies par les jeunes et donneront

CIAS du Marsan, au chevet des plus fragiles

DOMICILE Pendant la crise sanitaire, les personnes âgées, isolées et vulnérables ont été les plus touchées par des complications liées au virus. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan a tout mis en œuvre pour protéger ses bénéficiaires.

Les services du Pôle Médico-social et du Pôle Services à la personne ont été repensés et des EPI (équipements de protection individuelle) ont été mis à la disposition des services à domicile afin de limiter la propagation du virus et protéger les bénéficiaires : masques chirurgicaux, gel hydro-alcoolique, tabliers de protection, gants, lunettes et mallettes de transport pour ces équipements.



Entraide, solidarité et adaptabilité

Valérie Lutz, responsable du Pôle Médico-social du CIAS du Marsan, remercie les équipes des services à domicile qui ont su faire preuve d'adaptabilité durant cette période.

"La gestion compliquée de cette crise a été facilitée par l'implication des agents du secteur domicile qui ont fait preuve d'entraide, de solidarité et d'adaptabilité. Souvent oubliés des médias, aides-soignants, aides à domicile et agents du portage de repas ont pu révéler au public l'importance des missions qu'ils assurent 7j/7 et qui conditionnent le maintien à domicile de nos aînés, parfois seuls et isolés. Tous ont respecté les consignes sanitaires et veillé à transmettre les bons messages lors de leurs interventions. Pour tout cela nous ne pouvons que les en remercier."



Les livraisons de repas à domicile sollicitées

90 bénéficiaires du service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ont suspendu leurs prestations dès le début du confinement, soit par crainte de contamination par des personnes extérieures, soit par rapprochement familial. Dans le même temps, plusieurs aides à domicile et auxiliaires de vie ont été maintenues à leur domicile pour différentes raisons (fermetures d'écoles, risques sanitaires...). Les interventions concernant l'aide humaine auprès des bénéficiaires géographiquement ou socialement isolés ont donc été prioritaires ; les interventions de confort n'ayant pas de caractère prioritaire dans ce contexte. L'équipe du service Portage de repas À Domicile (PAD) a dû être renforcée pour répondre dans les meilleurs délais aux nombreuses demandes. 92 bénéficiaires ou leurs familles ont sollicité ce service, la plupart du temps 7 jours/7. Cette augmentation particulièrement conséquente

de l'activité de portage de repas a imposé l'organisation d'une 9^e tournée en semaine et de deux tournées supplémentaires le samedi en double livraison.

Du côté du Pôle Médico-social, les soins infirmiers à domicile ont été assurés, mais les services de l'Accueil de jour et de l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) ont été suspendus. Ces équipes sont allées en renfort dans d'autres services.

Des séances d'activité physique adaptée et santé

Depuis quelques semaines, l'ensemble des services des Pôles Médico-Social et Services à la Personne a pu reprendre une activité normale. La reprise des activités et la réouverture des locaux du CIAS du Marsan ont nécessité la formalisation et la mise en œuvre d'un plan d'hygiène afin de respecter les consignes sanitaires locales et gouvernementales.

Par ailleurs, pour mieux accompagner les seniors dans leur vie quotidienne, le CIAS du Marsan, en partenariat avec le service des Sports de Mont de Marsan, a mis en place un programme d'activité physique adaptée et santé, destiné aux usagers des Pôles Médico-social et Services à la personne. Proposé depuis le 16 juin, le service a pour objectif d'améliorer l'autonomie de la personne, son bien-être et sa qualité de vie.

Des cycles de 12 séances individuelles sont dispensés par un enseignant en activité physique adaptée et santé, au domicile du bénéficiaire. Durant ces séances, l'enseignant propose des situations motrices (activités physiques, sportives ou artistiques) adaptées à la situation et à la sécurité du pratiquant, qui visent à maintenir ou à réhabiliter des fonctions sensorielles, motrices et cognitives.

Bon à savoir

Distribution de masques aux bénéficiaires des services à domicile

Dans le cadre de l'opération « Tous Masqués » lancée par Mont de Marsan Agglo, les bénéficiaires des services à domicile du CCAS de Mont de Marsan et du CIAS du Marsan ont reçu gratuitement un masque barrière en tissu, lavable et réutilisable, répondant aux normes AFNOR. Ces protections ont été confectionnées par les couturières bénévoles.



▲ Marie-Pierre Gazo, adjointe au maire de Mont de Marsan et conseillère communautaire, assurant la distribution de masques aux bénéficiaires du CIAS du Marsan

Faire face à l'isolement dans les structures médico-sociales

MÉDICO-SOCIAL Les résidents des établissements médico-sociaux gérés par la Ville de Mont de Marsan et l'Agglomération ont été les premiers à être confinés en raison de leur vulnérabilité au coronavirus.

Conformément aux instructions du ministère des Solidarités et de la Santé, les trois EHPAD du CIAS du Marsan et la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Simone Signoret ont déclenché leur plan bleu. Un dispositif d'urgence sanitaire détaillant les modalités d'organisation des personnels et les mesures à déployer pour lutter contre la propagation de la Covid-19. La santé des résidents étant la priorité, les visites ont été suspendues et les rendez-vous médicaux extérieurs annulés, sauf nécessité médicale. Les plannings des équipes ont été réorganisés pour permettre un roulement. Dans les EHPAD, les agents d'animation et les agents affectés au Pôle d'Activité de Soins Adaptés (PASA) de l'EHPAD Saint-Pierre ont été redéployés pour garantir une même prise en charge quelque soit l'établissement et ainsi permettre de maintenir la vie sociale des résidents. Les décisions et les actions mises en place évoluant très rapidement, les équipes ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité.

Maintenir le lien social

Durant cette période de confinement, une attention particulière a été portée au bien-être des résidents. Dans les EHPAD du CIAS du Marsan, en plus des téléphones individuels dans les chambres, plusieurs outils de communication ont été mis en place pour maintenir le lien social entre les résidents et leurs familles : déploiement de l'outil Linestie (application permettant de renforcer la communication entre les établissements et les familles), ordinateurs disposant d'outils de visioconférence, tablettes... À l'EHPAD Jeanne Mauléon, un robot mobile de téléprésence dénommé BEAM, mis à disposition par le Service d'Aide Pédagogique À Domicile (SAPAD) des Landes, a rejoint la structure début mai. Sa vocation : permettre aux familles et aux résidents de communiquer par visioconférence. À la MAS Simone Signoret, les résidents ont pu aller et venir dans leurs pavillons. L'équipe a veillé tout au long de cette période à leur proposer des activités occupationnelles et récréatives. Pour le plus grand plaisir des résidents, les structures médico-sociales ont aussi pu profiter d'intermèdes culturels grâce au dispositif Moby!Art du Théâtre de Gascogne (voir page 38).

Un retour progressif à la normale

Suite aux recommandations du gouvernement visant à permettre à nouveau les visites des familles et de bénévoles dans les EHPAD, les équipes ont réaménagé des salles pour recevoir



Gérer la pression des familles

Aurélie Rebeyrol, directrice du Pôle Hébergement du CIAS du Marsan, revient sur la gestion de cette crise.

"Je suis très fière du travail accompli par les équipes des 3 EHPAD du CIAS du Marsan. Les personnels soignants, administratifs, techniques, de restauration, l'équipe d'encadrement et les personnels de l'Agglo venus en renfort ont fait un travail exceptionnel, en faisant preuve d'une grande adaptabilité et de réactivité. Depuis le déconfinement, les équipes mettent en évidence une réelle fatigue. Pour leur permettre de souffler, des renforts estivaux ont été mis en place (élèves des écoles d'infirmiers et d'aides-soignants). Malgré tout, le personnel doit faire face à la pression des familles qui parfois ne comprennent pas les nouvelles mesures, le territoire ayant été peu touché. Nous avons souhaité recentrer la prise en soin autour des besoins des résidents afin de respecter les temps de soins et de repas en instaurant des horaires de visites existant dans la plupart des EHPAD aujourd'hui. Désormais, le contrôle des visites est systématique pour nous permettre d'avoir une trace si un cas de Covid-19 est détecté. C'est un véritable changement culturel pour les proches. Nous devons être pédagogues pour faire comprendre aux familles que ces procédures sont avant tout mises en place pour le bien-être des résidents. Finalement, cette crise sanitaire nous a permis d'évoluer et de constater que les changements pouvaient être bénéfiques et nécessaires. Aujourd'hui, nous allons pouvoir travailler plus sereinement sur le projet d'établissement, en nous focalisant sur l'accompagnement des résidents, la bienveillance et le bien-être des équipes."



Bon à savoir

Visites en EHPAD, les nouvelles mesures :

- Lavage des mains au gel hydroalcoolique
- Enregistrement sur le registre de visites à l'entrée et au départ
- Prise de température (en cas de fièvre ou de symptômes, repoussez les visites)
- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique
- Respect des horaires de visites (du lundi au dimanche de 13h30 à 18h30)



Pas de répit à la Plateforme Sociale du Marsan !

AIDE ALIMENTAIRE Pendant le confinement l'activité a été partiellement maintenue à la Plateforme Sociale du Marsan afin de répondre aux besoins des bénéficiaires. Aujourd'hui rouverte, la structure retrouve son rythme d'avant confinement.

Malgré la fermeture du bâtiment au public, quatre associations de la Plateforme Sociale ont poursuivi leurs actions pendant cette crise sanitaire (la Croix Rouge, le Panier Montois, les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire), en lien avec l'équipe de coordination, qui a quant à elle assuré à distance les missions d'écoute, d'information et d'orientation du public. Ces structures restées ouvertes ont dû se réorganiser dans l'urgence afin de répondre aux besoins des bénéficiaires.

"Les salariés de l'association ont eu énormément de travail, d'autant que, par mesure de sécurité, nous avons choisi de diminuer le nombre de bénévoles, passant d'une dizaine à deux ou trois. Nous avons continué les ramasses dans des conditions très spécifiques. Il a également fallu puiser dans notre stock afin de donner plus aux associations" raconte Michel Schwob, président de la Banque Alimentaire des Landes, qui a continué à fournir des denrées alimentaires aux associations restées ouvertes. Au total sur le site, près de 90 bénévoles par semaine étaient présents pour assurer les ramasses, le tri et la distribution alimentaire.

Des usagers plus nombreux

Suite à la suspension d'activité des autres associations habituellement présentes, les associations restées ouvertes ont vu leur fréquentation augmenter. "Aux Restos du cœur, nous avons constaté une augmentation de 150% de personnes accueillies cette année par rapport à la même période l'an dernier" explique Michelle Potet, la responsable. Même constat à la Croix Rouge, qui a inscrit entre le 17 mars et début juin près de 90 nouveaux bénéficiaires. En moyenne pendant le confinement, 405 familles ont été servies chaque semaine par les associations en activité, soit environ 1 000 personnes.

"En moyenne, pendant le confinement, environ 1000 personnes ont été servies chaque semaine"

Cette crise sanitaire a également eu un impact économique important sur les budgets des associations, tant sur les approvisionnements que sur les recettes (fermeture des vesti-boutiques du Secours Populaire et de la Croix Rouge).

Réouverture des services essentiels

Depuis sa réouverture le 2 juin, la Plateforme Sociale du Marsan a mis en place de nouvelles modalités d'accueil afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Les associations et l'équipe de coordination ont dû réadapter le fonctionnement général, en privilégiant la réouverture des services essentiels aux bénéficiaires de la Plateforme. Aussi, certains services restent pour l'heure suspendus : douches, accueil café, réception et mise à disposition des dons. La vesti-boutique reste également fermée.

Pour limiter les risques de contamination et les flux, des filtrages sont opérés à l'entrée du bâtiment, des marquages au sol ont été mis en place et de nouveaux points d'accueil ont été établis. Seules deux associations sont présentes par demi-journée. Le port du masque est désormais obligatoire dans l'enceinte de la structure. 1 000 masques alternatifs, lavables et réutilisables, confectionnés par le réseau de

couturières bénévoles mis en place par Mont de Marsan Agglo, ont été distribués aux associations de la Plateforme Sociale pour équiper les bénéficiaires et les bénévoles. Fermé pendant le confinement, le Secours Populaire a rapidement su prendre ses nouvelles marques. "Nous avons repris notre activité dès la réouverture de la Plateforme Sociale, en suivant les règles. Les bénéficiaires respectent les consignes mises en place et arrivent pour la plupart avec un masque. Si besoin, on leur en fournit un" témoigne Françoise Poggi, présidente du comité de Mont de Marsan. L'activité de l'association a repris comme avant le confinement : "Pour l'instant, nous n'avons pas constaté d'augmentation du nombre de bénéficiaires, mais nous n'avons repris que depuis quelques semaines. Lors de nos permanences [3 demi-journées par semaine, NDLR], nous enregistrons 2 à 3 nouvelles inscriptions par jour, ce qui correspond à l'activité que nous avions avant le confinement" précise la présidente.

Plateforme Sociale du Marsan
243 chemin de l'Évasion à Mont de Marsan

plateformesociale@cias-montdemarsan-agglo.fr
05 58 51 84 39

Horaires d'ouverture : 9h-12h / 14h-17h



Bon à savoir

Le Panier Montois se lance dans le drive

Malgré la crise sanitaire, le Panier Montois, a poursuivi les livraisons à domicile auprès de ses bénéficiaires isolés et malades. Et pour répondre toujours plus à leurs besoins, l'association a mis en place depuis quelques semaines des points de collecte à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du Mont.



▲ Marie-Pierre Gazo (à gauche) et Nathalie Gass (à droite), adjointes au maire de Mont de Marsan et conseillères communautaires, remettant des masques à Michelle Potet (au centre), responsable des Restos du cœur

Résidence Nelson Mandela : priorité à l'accompagnement social des résidents

À la Résidence Nelson Mandela, anciennement Foyer des Jeunes Travailleurs, 19 résidents sont restés pendant le confinement. Une présence quotidienne a été assurée par l'équipe socio-éducative afin de rassurer les jeunes et expliquer les modalités de confinement. Les visites extérieures ont été strictement interdites. Mais les jeunes ont pu profiter de moments d'évasion, notamment grâce au dispositif culturel Mobyl'Art, mis en place par le Théâtre de Gascogne (voir page 38).

Reprise des admissions

Avec le retour de certains résidents suite au déconfinement et à la reprise des activités extérieures, le nettoyage des locaux a été renforcé pour éviter la propagation du virus. L'accompagnement social des résidents en présentiel se poursuit : démarches administratives, prévention et sensibilisation aux gestes barrières, aide à la continuité pédagogique... Les admissions ont été bloquées jusqu'au 4 juin, mais les entretiens d'admission ont repris dès le 11 mai pour anticiper les entrées en juin. Au sein de la Résidence, la salle des jeunes est pour l'heure toujours fermée, considérée comme lieu sensible et favorable à la propagation du virus.



Résidence Nelson Mandela
8 bis rue du Général Lasserre à Mont de Marsan
05 58 06 83 84 / fjt@ccas-montdemarsan.fr

Marsan Solidaire : identifier et aider les personnes vulnérables

BÉNÉVOLAT Pour aider les personnes âgées, isolées, sans soutien familial ou en situation de handicap à faire face pendant cette crise sanitaire, Mont de Marsan Agglo et la Ville de Mont de Marsan ont mis en place l'opération "Marsan Solidaire", créant ainsi de nouvelles solidarités sur le territoire.

"L'objectif de cette action était double : identifier les personnes vulnérables ayant besoin d'une aide ponctuelle et recenser les personnes souhaitant apporter leur aide durant cette période de confinement" explique Marie-Pierre Gazo, adjointe au maire en charge de l'Action sociale. Des flyers ont ainsi été distribués dans les boîtes aux lettres des riverains dès le 27 mars par les bénévoles de l'opération et les élus montois.

Le CCAS de Mont de Marsan a procédé à l'enregistrement de 45 bénéficiaires, et près de 50 bénévoles se sont inscrits pour effectuer et livrer les courses ou les achats en pharmacie. Au total entre avril et mai, ce sont près de 80 missions qui ont été effectuées dans le cadre de "Marsan solidaire".

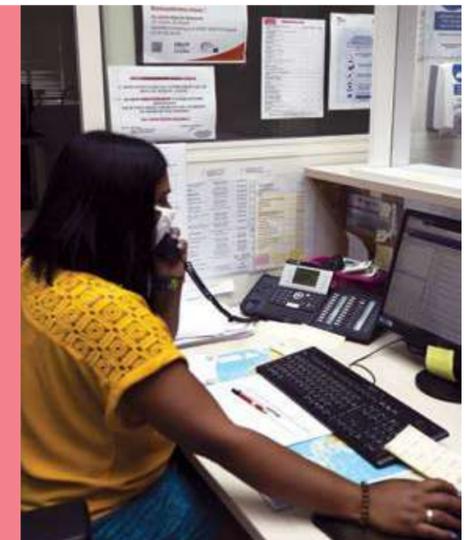
Un courrier a été adressé à l'ensemble des volontaires inscrits à l'opération afin de les remercier pour leur engagement et leur dévouement pendant cette crise sanitaire.



Participer à mon niveau à aider les autres

Sarah Lefebvre, ergothérapeute au chômage partiel pendant le confinement, s'est portée volontaire.

"Travaillant dans le soin et l'aide à la personne, et ne pouvant poursuivre mon activité, j'avais besoin de me rendre utile, de participer à mon niveau à aider les autres. En tout, j'ai effectué 5 missions pour des bénéficiaires, qui, à chaque fois, habitaient des quartiers proches de chez moi."



Marsan Solidaire en chiffres

45 bénéficiaires
Près de **50** bénévoles

Près de **80** missions effectuées



"Tous masqués"... quels que soient ses moyens financiers ou sa santé

MASQUES BARRIÈRES Mise en place par Mont de Marsan Agglo cette opération avait pour objectif de faire converger sur le territoire, le plus tôt possible, de grandes quantités de masques pour permettre aux habitants d'affronter le déconfinement dans la durée.

Trouver un fournisseur de masques en pleine pénurie ou monter un réseau de couturières bénévoles en quelques jours n'était pas chose facile. Mais enjeu de santé publique oblige, l'Agglo a été parmi les premières collectivités à en proposer aux habitants : payants pour ceux qui pouvaient assurer cette dépense et gratuits pour tous les habitants du territoire en difficulté. Cette stratégie a permis de distribuer gratuitement près de 6 500 masques aux bénéficiaires des services à domicile du CIAS du Marsan, du CCAS de Mont de Marsan, de la Plateforme Sociale du Marsan, de Pôle Emploi, aux clubs seniors du CCAS de Mont de Marsan, aux assistantes maternelles, aux crèches, à la Résidence Nelson Mandela, aux associations LISA, La Source, aux maraudeurs et bien sûr aux agents de la Ville et de l'Agglo. Autre avantage de ce dispositif : la constitution de stocks permettant de répondre aux besoins dans la durée puisque près de 6 000 masques en tissu et 70 000 jetables sont détenus aujourd'hui. Retour sur cette stratégie en 4 actions phares.



1/ Des dépôts-vente à prix coûtant

Près de 12 000 masques barrières confectionnés par des entreprises locales (Pyrenex, Artiga) ont été mis en vente à prix coûtant dans les boulangeries, pâtisseries et commerces de proximité montois. Ces protections ont permis d'attendre les arrivées plus massives par d'autres circuits de distribution (départementaux et nationaux).

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté l'affectation d'une partie des recettes des ventes de masques au fonds de dotation du Centre Hospitalier intercommunal de Mont de Marsan et du Pays des Sources via l'association Arcadie, partenaire et intervenante au sein de l'établissement de soins montois. La somme ne pouvant être directement versée au CHI par la Ville, seul un organisme privé peut le faire.

"Après échange avec le Centre Hospitalier de Mont de Marsan, nous avons souhaité que cette somme puisse être dévolue aux travaux de rénovation et de modernisation de l'EHPAD Lesbazeilles" explique Charles Dayot, avant de préciser : "Ces travaux ont pour objectif d'adapter la partie dédiée à l'accueil des résidents atteints de troubles cognitifs sévères (Unité d'Hébergement Renforcé) avec notamment la création d'une cuisine thérapeutique ou encore l'aménagement d'un jardin extérieur pour permettre un accès et une évolution des résidents en toute autonomie".

Dans les communes du territoire, ce sont plus de 10 000 masques grand public qui ont été distribués à partir du 4 mai, via les commandes groupées de Mont de Marsan Agglo.

2/ Un atelier virtuel éphémère de couture

Plus de 60 couturières bénévoles se sont portées volontaires afin de produire des masques grand public. Grâce à leur dévouement et leur engagement,



Aider les Montois et les voisins

Plus de 60 couturières bénévoles ont participé à l'opération "Tous Masqués" afin de fournir des masques aux personnes les plus fragiles du territoire. Parmi elles, Sophie Boulerly, enseignante.

"J'ai appris que l'Agglo recherchait des volontaires pour réaliser des masques par le biais des conseils de quartiers dont je fais partie. Comme j'avais du temps et que je souhaitais en fabriquer pour ma famille, autant en faire pour ceux qui ne le pouvaient pas. Au lieu d'attendre, j'ai préféré me retrousser les manches pour aider les Montois et les voisins. L'avantage, c'est que l'Agglo nous a fourni un tutoriel AFNOR. J'ai d'abord utilisé du matériel personnel, avant de recevoir du tissu, des fils et des élastiques. En tout, j'ai fabriqué plus d'une centaine de masques. Ce travail n'a pas été fait pour rien puisqu'aujourd'hui les masques sont obligatoires dans les espaces publics clos."

les personnes les plus fragiles, isolées ou démunies du territoire ont pu recevoir un masque. Au total ce sont plus de 3 500 masques qui ont été réalisés en quelques semaines et qui ont permis d'équiper les bénéficiaires des services à domicile du CIAS du Marsan (aide à la personne, portage de repas, soins infirmiers...), du CCAS de Mont de Marsan, de la Plateforme Sociale du Marsan et des associations d'entraide sociale. Cet atelier virtuel de couture a également permis de fournir des masques à tous les assistants maternels du territoire de l'agglomération ainsi qu'aux personnes inscrites au Pôle Emploi de Mont de Marsan.

Pour confectionner ces protections, Mont de Marsan Agglo a fait appel à la solidarité des habitants en lançant un appel aux dons de tissus.

3/ Un réseau de couturières professionnelles

Plusieurs couturières professionnelles montoises se sont mobilisées afin de vendre leur production de masques grand public sous forme de drive. Commandés par téléphone, les masques sont à récupérer au jour et à l'heure convenus par téléphone.

4/ Des tutoriels pour confectionner soi-même son masque

Pour permettre à ceux qui le souhaitent de réaliser leurs propres masques barrières en tissu, lavables et réutilisables, Mont de Marsan Agglo a mis en ligne des tutoriels afin d'accompagner les apprentis couturiers dans la confection de ces protections.

Politique de la ville, retour sur deux mois de confinement

La Direction Politique de la Ville de Mont de Marsan Agglomération est le relais de la collectivité sur les quartiers dits prioritaires.

■ Au plus près des personnes en difficulté, le service a œuvré pendant le confinement a aidé ou relayé les diverses initiatives solidaires qui ont été imaginées par les habitants, et a gardé du lien avec leur public.

■ Dans le cadre du Ramadan, les agents du Service Politique de la Ville ont permis d'effectuer des distributions de repas chaque soir offerts par les associations de culte aux plus démunis sur le parvis de la salle Georges Brassens, dans le respect des règles sanitaires propres à la lutte contre la Covid-19 (barrières de sécurité, matérialisation d'un mètre de distanciation, port de masques et gants obligatoires pour la distribution). Plus de 80 personnes ont ainsi pu être soutenues dans cette période difficile.

■ Autre action solidaire, la création d'un collectif de mamans issues des quartiers prioritaires pour la confection de masque en tissus réutilisables et lavables. Les agents du service Politique de la Ville assurent

la distribution de tissu, d'élastique, la réception des masques, le lavage et la mise sous plastique.

■ L'Atelier Santé Ville, dont le but est d'informer et de sensibiliser les habitants sur les questions de santé, a maintenu un lien régulier avec des personnes en situation sensible via la création de groupes de paroles sur WhatsApp.

■ Des veilles ont été organisées 2 fois par semaine sur le quartier du Peyrouat par des médiateurs afin de sensibiliser les plus réticents au confinement et maintenir ainsi la tranquillité publique.

"Espace dans ma ville", l'aventure spatiale c'est aussi pour les enfants !

C'est la première participation de l'agglomération de Mont de Marsan à l'opération "Espace dans ma ville". Cette année, l'Agglo a été sélectionnée par le CNES (Centre National d'Études Spatiales) pour participer à l'édition 2020. Comme le rappelle souvent Charles Dayot, avec la base aérienne "L'aérospatial fait partie de l'ADN de

la ville", c'est donc assez naturellement que le thème de la conquête spatiale sera décliné cet été. La participation de l'agglomération à cet événement, dans le contexte que nous connaissons favorisera la diffusion de la culture scientifique et technique auprès des Montois et s'inscrit pleinement dans le dispositif "vacances apprenantes".

Cette opération "Espace dans ma ville" aura lieu la dernière semaine d'août (du 24 au 28), sur le quartier du Peyrouat. Elle a plus largement pour vocation d'attirer les scientifiques en herbe et les parents qui cherchent des activités de qualité pour leurs enfants et elle ne s'adresse pas uniquement aux quartiers prioritaires, même si l'offre de solidarité existe. Les plus jeunes pourront ainsi construire une micro-fusée, découvrir le parcours de recrutement des spationautes ou encore construire et piloter un robot spatial.



>> Retrouvez le programme p. 51.

Violences faites aux femmes

Dans la période très spéciale qu'a été le confinement, le gouvernement a lancé une campagne de communication autour des violences intrafamiliales.

Mont de Marsan Agglomération s'est fait l'écho de ces messages en diffusant affiches et flyers dans les commerces de la ville et sur le marché de Mont de Marsan et dans les villages de l'agglo afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance du soutien aux personnes victimes de violences.

Bon à savoir

Déconfinement : soutenir les gestes barrières

Dans le contexte actuel de déconfinement, et malgré de nombreuses informations, des pratiques inadaptées et des idées fausses sur les gestes barrières au coronavirus ont été constatées. En réponse à ces questions, deux stands de prévention ont été co-organisés début juin pour renforcer l'information au grand public, en partenariat par le Centre Hospitalier Intercommunal Mont-de-Marsan - Pays des Sources, l'Atelier Santé Ville de Mont de Marsan Agglomération et les infirmières du réseau Asalée. Une cinquantaine de personnes sont venues échanger au marché Saint-Roch.



Soutenir nos entreprises et nos commerces

PLAN DE RELANCE Le 17 mars dernier, date de l'instauration du confinement sur le territoire national, Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglomération, déclenchait une cellule de crise avec un volet économique majeur.

Il est en effet apparu très rapidement que les conséquences de la crise sanitaire seraient sans précédent pour notre tissu économique. Sur un territoire de 3 200 entreprises, qui concentre 27 000 emplois, l'enjeu est de taille avec des conséquences importantes : des baisses de chiffre d'affaires aux impacts catastrophiques, un risque sévère de perte d'exploitation avec des charges qui se maintiennent, des trésoreries qui se tendent inexorablement. Le tissu économique de l'agglomération montoise peut compter sur une implication totale de ses élus ainsi que des services dédiés. À ce titre, une "task force" liant l'équipe du Développement

Économique et de l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat, est mobilisée sur ce sujet si important. En partenariat étroit et solidaire avec l'État, la Région et les acteurs de l'économie et de l'emploi du territoire, la Communauté d'Agglomération de Mont de Marsan et sa ville centre se sont mobilisées pour préparer un plan d'aide à l'économie et à l'emploi local. Ce dernier porte sur quatre points : accompagner les entreprises, faciliter leur activité, mobiliser les aides déjà existantes et dégager des aides financières inédites.



Sauver les entreprises et les emplois de notre territoire

Charles Dayot, Président de Mont de Marsan Agglo et Maire de Mont de Marsan

"Sur notre territoire, comme partout dans le monde, l'activité économique et l'emploi sont déjà, et seront demain, fortement impactés par la pandémie de Covid-19."

Face à cette crise d'une ampleur inédite, nous avons décidé de prendre des mesures concrètes et immédiates de soutien aux entreprises. Avec les vice-présidents de l'Agglo, les adjoints au maire ainsi que tous les élus concernés, nous avons travaillé en étroite collaboration avec tous les acteurs économiques du territoire, la Région, les organismes professionnels et les chambres consulaires, pour établir un plan d'urgence, à la hauteur des conséquences économiques et des risques que fait peser la Covid-19 sur les emplois de notre territoire."

Accompagner les entreprises et les commerces

■ Organisation d'une webconférence avec la Banque de France, DDFIP et URSSAF pour une présentation des différents décrets et dispositifs mis en œuvre : plus de 80 participants [Les + vidéo \(voir p3\)](#)



▲ Benjamin Malaty, manager du commerce appelant l'une des 700 entreprises contactées

■ Réalisation d'une note synthétisant tous les dispositifs mis en place dans

la période de crise sanitaire destinés à soutenir les entreprises et / ou entrepreneurs indépendants

■ Courrier à destination de tous les propriétaires du cœur de ville afin de les sensibiliser sur la question des loyers supportés par les commerçants durant la non-activité

■ Mailing d'information réguliers aux commerçants (actualités, aides, informations utiles, reprise d'activité, accompagnement...)

■ Accompagnement des commerçants pour la période post-confinement

■ Mobilisation du réseau des commerçants autour d'un webseminaire monté par l'Union Nationale des Huissiers pour préparer la réouverture du 11 mai

■ Production d'un guide pratique à l'attention des commerçants pour les sujets à traiter et à organiser pour une réouverture réussie

■ Actions menées spécifiquement pour les acteurs du Tourisme



Le drive Saint-Roch plébiscité

Témoignage de Bertrand Destruhaut, placier des marchés Saint-Roch et des arènes

Faciliter l'activité des entreprises et des commerces

■ Dès le début du confinement, mise en place et mise à jour d'un listing des commerces ouverts au public à l'échelle de l'agglomération.

■ Production d'un guide pratique pour les commerçants souhaitant mettre en place un service de Drive ou de livraison à domicile : plus d'une quarantaine de commerçants sont entrés dans la démarche.

■ Création d'un drive en lieu et place du traditionnel marché du samedi.

Le marché ne pouvant plus avoir le même modèle de fonctionnement, un Drive a été créé dès la deuxième semaine de confinement pour permettre aux producteurs locaux et commerçants de pouvoir continuer leur activité de vente et également permettre à la population locale de se ravitailler par le biais des circuits courts nombreux à Mont de Marsan.

Résultat : 7 drives, entre 10 et 17 producteurs pour un total de 2760 clients et 3733 commandes.

Le marché Saint-Roch (avec maintien du drive) a repris sous un format adapté à compter du 16 mai.

Supprimé pendant le confinement, le marché des arènes a repris le 19 mai.



"Malgré le confinement, tout le monde avait besoin de manger et quoi de plus évident que de se rapprocher des agriculteurs et artisans locaux qui eux avaient besoin d'écouler leur marchandise : l'idée du "drive" est devenue une évidence.

La réouverture du marché en configuration "Ikea" a été bien accueillie par le plus grand nombre malgré les contraintes.

Avec le retour à la normale du marché la crainte est toujours présente mais malheureusement pas pour certains que nous continuons à sensibiliser sur le protocole sanitaire. Des personnes sont revenues tardivement au marché et même pour certains uniquement le mardi car trop de monde le samedi.

Ce que je retiens c'est que le circuit court a montré tout son intérêt et beaucoup de gens se sont tournés vers ça. Tant mieux pour les producteurs locaux et surtout tant mieux pour le "bien manger". D'ailleurs j'ai vu de nouvelles têtes lors des drives qui ont continué à venir après."



▲ Baisse de la redevance sur la collecte des déchets professionnels : le geste fort du SICTOM

Près d'un million d'euros dégagé pour aider les entreprises et les commerces

- Suspension des loyers pour les entreprises hébergées dans des bâtiments communautaires et communaux : 30 000 €
- Allègements fiscaux :
 - "Droits de terrasse" d'occupation du domaine public suspendus pour les commerçants jusqu'à la fin de l'année : 45 300 €
 - Abattement de la TLPE à hauteur de 15% pour le trimestre : 46 250 €
- Dotation de Mont de Marsan Agglomération au fonds de prêt solidarité et de proximité aux TPE créé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires. 110 680 € seront versés aux entreprises de l'agglomération sous forme de prêt à 0% de 5 000 € à 15 000 € pour participer au financement de leur besoin de trésorerie, via Initiative Landes, opérateur du fonds (www.fondstpenouvelleaquitaine.fr).
- Programme spécifique Covid-19 avec la CCI des Landes (plateforme d'appui opérationnel aux entreprises 2020-2021) 25 000 € en 2020 et possiblement en 2021 selon les besoins identifiés auprès des entreprises
- Baisse de la redevance spéciale sur la collecte des déchets des professionnels par le SICTOM du Marsan après validation par les élus du Conseil syndical : 300 000 €



Bon à savoir

Opération Bons d'Achat

Dans le cadre d'Action Cœur de Ville, Mont de Marsan a décidé d'utiliser une partie du budget habituellement consacré à la Madeleine pour soutenir les commerces soit 300 000 €. Avec la plateforme d'achat Beegift et l'OTCA, la Ville a lancé le 15 juin l'Opération Bons d'Achat. Pour toute somme dépensée (dans la limite de 30 €) par le consommateur dans l'un des commerces partenaires inscrits sur Beegift, il reçoit la même somme en bon d'achat de la part de la Ville. Au final ce sont 300 000 € dépensés par les consommateurs et 300 000 € offerts par la collectivité soit 600 000 € injectés dans la trésorerie des commerces en cœur de ville montois. L'opération est une réelle réussite car plus de 80% des commerçants participent et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, elle n'ira certainement pas à son terme car les 300 000 € offerts par la Mairie seront dépensés avant le 15 septembre.



Des aides existantes mobilisées



Aide à l'investissement

Une aide de 5 000 € a été remise à la chocolaterie DIOGO VAZ dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises mis en place par Mont de Marsan Agglo fin 2019. Il s'agit d'une aide pour soutenir le commerce et l'artisanat de proximité dans le cœur de ville et dans les centres bourgs du territoire. Deux autres projets ont été aidés : la boutique Le Chaussé Pied à Mont de Marsan et le salon de coiffure Juliette d'Anjou Coiffure à Bougue. Il existe aussi une aide dédiée à l'innovation.

Je teste mon commerce

Dans le cadre d'Action Cœur de Ville, il s'agit de faciliter l'installation d'un porteur de projet,

commerçant ou artisan, en lui proposant une cellule commerciale pilote sur une période déterminée, via un bail dérogatoire et un loyer attractif progressif ainsi qu'un suivi personnalisé. Le projet a été relancé après le confinement et le comité de sélection, accompagné par BGE Tec Ge Coop, a choisi le magasin de prêt-à-porter La Felicità pour s'installer dans le local commercial de la Mairie au 24 rue Frédéric Bastiat (l'un des critères de sélection a été le "Made in France" proposé pour plus de 70% des produits).



Relancer les chantiers



La station d'épuration du futur

Le chantier de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Jouanas a été arrêté le 16 mars. Il a repris de façon progressive, dès la semaine du 27 avril avec une première entreprise, puis la semaine suivante avec une autre. Cela a été l'occasion de tester et d'ajuster les procédures de travail mises en place par les entreprises dans le cadre de la crise sanitaire. Le chantier a repris à effectif complet à partir de la semaine du 11 mai. Actuellement, les effectifs sur site sont renforcés afin de rattraper le retard.

La construction des ouvrages majeurs de la station se poursuit, ainsi que celle des bureaux, vestiaires et ateliers du personnel de la régie

intercommunale de l'assainissement.

La construction de ces ouvrages de génie civil et de bâtiment va se poursuivre jusqu'en fin 2020. Dès la fin de l'année, les équipements nécessaires pour le traitement des eaux usées (pompes, système d'aération, etc.) seront installés. Le basculement de l'ancienne vers la nouvelle unité de traitement devrait intervenir en septembre 2021, puis le site actuel démolir et remis dans son état naturel.



L'aire de covoiturage de Gaillères bientôt opérationnelle



Stoppés en raison de la crise sanitaire juste après le débroussaillage du terrain, les travaux de l'aire de covoiturage de Gaillères, à proximité de l'autoroute A65, ont repris leur cours début juin.

Après la pose de la signalétique autoroutière, les réseaux d'éclairage public ont été mis en place fin juin. Les travaux de voirie ont débuté mi-juillet pour un achèvement prévu mi-août.

Au total, 40 places de stationnement gratuites, 2 places pour les personnes à mobilité réduite et 3 arrêts minute pour les covoitureurs s'approprient à voir le jour. Bien que déjà utilisée par les automobilistes, la zone sera ainsi clairement identifiée comme aire de covoiturage auprès des usagers et des applications dédiées.

En plus de limiter les émissions de dioxyde de carbone, l'aire de covoiturage permettra de préserver les écosystèmes en s'inscrivant dans une trame verte et bleue (TVB), et offrira une nouvelle zone d'alimentation, de reproduction et de repos pour les espèces végétales et animales. Plusieurs supports informatifs et pédagogiques seront installés afin de sensibiliser les automobilistes à leur environnement.

Coût total des travaux : 306 560€ TTC

Financiers : Mont de Marsan Agglomération, État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSIL), SYDEC, Département des Landes

Début des travaux à la Maison d'Accueil Temporaire

Après avoir réorganisé le chantier pour respecter les mesures sanitaires, les travaux de la Maison d'Accueil Temporaire Yvonne Isidore du CIAS du Marsan ont démarré fin juin.

Située en lieu et place de l'ancien foyer-logement Yvonne Isidore, la future MAT proposera 10 places d'accueil de jour et 17 places d'hébergement temporaire. La

structure s'adressera aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile, en perte d'autonomie physique, atteintes de maladies neuro-dégénératives et aux personnes autonomes isolées. Elle sera également une solution de répit pour les aidants.

Les travaux se poursuivront tout au long de l'année, pour une ouverture au public prévue au deuxième semestre 2021.



Poursuite de l'aménagement à la Plaine des jeux

POUMON VERT Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle passerelle de la Plaine des jeux, reliant le quartier Barbe d'Or, a été posée le 27 mai dernier. Ce chantier s'inscrit dans un projet global de rénovation du site.

Située entre le chemin de fer et la rive gauche du Midou, la Plaine des Jeux héberge de nombreuses activités sportives (rugby, football, centre équestre, tennis...) et accueille plus de 1 000 licenciés. La réhabilitation de ce site, un des poumons verts de la ville de Mont de Marsan, a pour principaux objectifs de valoriser et sécuriser le lieu tout en le reconnectant à la ville, notamment par un maillage des mobilités douces. L'installation de la nouvelle passerelle permet ainsi aux piétons et aux cyclistes de traverser le Midou en toute sécurité pour rejoindre le rond-point connectant les avenues du stade et Barbe d'Or et renforce ainsi l'accès au site pour les modes de déplacement non motorisés.



Aménagement des espaces extérieurs

Afin d'améliorer la circulation et organiser le stationnement, le chantier de la Plaine des jeux se poursuit cet été, avec l'aménagement d'un parking sur l'espace vert du rond-point de Barbe d'Or et la réfection de l'accès au complexe sportif Barbe d'Or récemment réhabilité (voir m2m. ag 23). La création et la réfection de l'éclairage public permettront de sécuriser ces espaces. Cet automne, ce sera au tour du chemin des sports d'être entièrement réaménagé avec la création d'une piste cyclable, l'élargissement de l'entrée et la réfection de l'éclairage public. Un parking au-dessus du bassin de stockage des eaux usées verra également le jour. Côté équipements sportifs, le terrain de sport n°4 sera entièrement rénové.



Bon à savoir

Retrouvez dans votre prochain **m2m.ag** tous les détails sur les travaux d'aménagement de la Plaine des jeux.

Une réunion publique aura lieu **mardi 29 septembre à 18h**, salle du Petit Bonheur, sous réserve des conditions sanitaires.



Un parquet pour le très haut niveau installé à l'Espace Mitterrand

OBJECTIF JO Le 19 juin dernier, un parquet sportif démontable a été installé à l'Espace François Mitterrand à Mont de Marsan. Un nouvel outil, homologué par la Fédération Internationale de Basket-Ball pour les compétitions au plus haut niveau, qui va constituer un atout majeur pour la Ville dans sa candidature comme centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le nouveau parquet installé à l'Espace Mitterrand, d'une surface de 620 m², offre les meilleures performances disponibles en parquet démontable avec une absorption de choc record de 67%. Ces qualités en font la référence indiscutable pour le sport professionnel, notamment en basket-ball puisqu'il équipe 10 des 18 équipes évoluant dans le championnat PRO A Basket Jeep Elite.

Fourni par la société SEQUOIA et garanti pour 25 ans, ce système démontable permettra à l'Espace Mitterrand de pouvoir continuer à accueillir d'autres manifestations (concerts, spectacles...) tout en préservant la qualité de l'outil. À cet effet, les agents du service des Sports ont été formés au montage, démontage et stockage des différents éléments.

Se donner les moyens d'accueillir les délégations de Paris 2024

Fin 2019, la Ville de Mont de Marsan, labellisée "Terre de Jeux Paris 2024", s'est portée candidate pour devenir centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Elle s'est pour cela appuyée sur ses atouts majeurs que

sont l'Espace Mitterrand et le stade André et Guy Boniface pour le rugby à 7. Si cette candidature est retenue, la Ville aura la possibilité d'accueillir des délégations olympiques et paralympiques qui viendront s'entraîner dans des conditions optimales avant les Jeux. L'accueil de ces équipes fera rayonner le territoire au-delà de ses frontières et permettra de valoriser le monde sportif et associatif montois.

Ce nouveau parquet va par ailleurs permettre à Basket Landes de disposer d'un outil supplémentaire homologué, confortable et répondant aux exigences du sport de haut niveau français et européen. Il s'ajoute à la tribune télescopique motorisée de 800 places, installée en 2017. Le Stade Montois Basket, co-utilisateur de l'Espace Mitterrand évoluant en Nationale 3, pourra également bénéficier de cette installation qui lui permettra de se porter candidat à l'organisation de manifestations de basket (final four national jeunes, phases finales de Coupe des Landes...).

Coût de l'outil : 60 430€ H.T.
(80% Ville de Mont de Marsan, 20% Conseil Départemental des Landes)

Un parking flambant neuf à l'école de l'Argenté

Des travaux d'aménagement sont en cours au parking du groupe scolaire de l'Argenté. Le trottoir et le parvis ont été traités en béton désactivé. La structure de chaussée est en cours de préparation et les enrobés seront mis en œuvre avant le 15 août. Le mobilier urbain, l'abri vélo et les appuis vélos ont été nettoyés et repeints. La fin du chantier est prévue pour la 1^{ère} quinzaine d'août.

Coût total : 192 454,01€ TTC
Financeurs : Ville de Mont de Marsan



Préserver des moments de décompression



La Base de Loisirs du Marsan ouverte à temps pour profiter de l'été

Fermée pendant tout le confinement, la Base de loisirs du Marsan a pu ouvrir le lac de baignade, dont la qualité de l'eau est validée régulièrement par l'ARS et le syndicat mixte de gestion des baignades landaises, le 20 juin. La baignade surveillée se poursuit jusqu'au 6 septembre. Pour ceux qui n'ont pas envie que de se baigner ou de bronzer, la Base propose de très nombreuses activités tout au long de l'été (voir page 46). Cette ouverture a été permise grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire : plan de

circulation piéton, application des gestes barrières notamment les distances sociales et les attroupements, mise à disposition de gel hydroalcoolique... Les prestataires proposant des animations ont aussi été tenus de mettre en place des mesures sanitaires adaptées. Moins mobilisés par les parkings, qui en cette année exceptionnelle sont gratuits tout l'été, les agents de sécurité font aussi beaucoup de prévention pour faire appliquer le protocole sanitaire déployé.



Permettre aux gens de prendre du bon temps après le confinement

Questions à **Joël Bonnet**, vice-président de l'Agglo en charge du Tourisme

Pourquoi était-il important que la Base ouvre cette année ?

La crise a fortement impacté financièrement de nombreux ménages, de notre agglo et des villages alentour, qui ne pourront pas partir en vacances cette année. Il était important, tout en maintenant la sécurité sanitaire des personnes, de proposer un lieu naturel de détente, ludique, familial et sportif à quelques minutes seulement pour les habitants du territoire. Il y en a pour tout le monde et à des tarifs modiques.

La gratuité des parkings va aussi dans ce sens ?

Effectivement, nous avons instauré le paiement il y a deux ans pour continuer les aménagements de la Base. Cette année, même si les travaux effectués sont conséquents [cf. encadré ci-dessous, NDLR], nous nous sommes dit que c'était une période tellement spéciale qu'il fallait aider les habitants au maximum à venir gratuitement.

Quand peut-on venir ?

La Base est ouverte tous les jours de 7h à 23h.

Bon à savoir

Profiter des nouveaux aménagements

Après avoir effectué sa vidange décennale cet hiver, qui a permis de vérifier que la structure du lac était en bon état et que son fond était particulièrement propre, Mont de Marsan Agglo s'est servie de cette période d'assec pour rajouter du sable afin d'agrandir significativement la zone de baignade. Parallèlement les deux douches existantes ont été changées et une troisième rajoutée. Le coût de ces travaux s'élève à 100 000 € dont une participation de 40 000 € de la Préfecture.



Clic-clac revoici le musée Despiau-Wlérick

Dès le début du confinement, le musée a dû fermer ses portes mais ses agents sont restés mobilisés pour garder le lien avec les publics du musée et les amateurs d'art et pour distraire les plus jeunes. Le musée a proposé sur sa page Facebook et Instagram :

- le jeu 1,2,3 qui consistait à mimer une statue du musée et à se prendre en photo
- une exposition virtuelle *Ainsi naît "La bande à Schnegg"...* Depuis le musée Despiau-Wlérick de Mont-de-Marsan : 7 sculptures numérisées en 3D (à voir sur alienor.org)
- des mots-croisés, des mots mêlés et un livret jeux *En route pour le musée !* pour les jeunes publics et à faire chez soi en famille.

Une réouverture encadrée et en plusieurs phases

Dès le 27 mai, une nouvelle organisation prévue pour répondre aux contraintes sanitaires (création d'un cheminement, jauge maximale de 10 personnes, protection plexiglass à l'accueil, désinfection deux fois par jour des lieux, mise à disposition de gel, port du masque obligatoire pour les agents et les visiteurs) permettait la réouverture de la galerie d'expositions temporaires. Un mois

après, le 25 juin, c'est l'ensemble du musée qui a rouvert ses portes.

Expositions temporaires prolongées et reprise des animations

Les expositions "Nouvelles espèces de compagnie. Roman" et "Mystérieux mycètes, une biodiversité discrète de formes et de couleurs" qui devaient initialement se terminer le 24 mai ont été prolongées. Vous pourrez découvrir les fleurs de Suzanne Lafont jusqu'au 20 septembre et les champignons de Vincent Lagardère jusqu'au 30 août.

Les animations ont repris dès cet été avec le retour d'"Au musée en famille", les activités pour le jeune public et la possibilité de faire des anniversaires au musée. Il faudra attendre septembre pour assister au nouveau cycle de conférences et au cours de Yoga. Enfin, rendez-vous du 18 au 20 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine (programme des journées de l'archéologie de juin déplacé à ces dates).

05 58 75 00 45 - montdemarsan.fr

Musée Despiau-Wlérick



Préparer l'avenir tout en restant au contact du public

Rencontre avec Christophe Richard, conservateur en chef du musée

En quoi était-ce important pour le musée de garder le lien avec les gens durant le confinement ?

Dans une période aussi particulière que celle vécue entre le mois de mars et le mois de mai, la culture se devait d'être une source d'évasion pour les gens. Le musée a ainsi proposé de nombreuses animations pour tous les publics.

Le site du musée s'est-il arrêté de vivre ?

Il ne s'arrête jamais vraiment car nous effectuons en permanence une veille sanitaire sur les collections pour vérifier qu'il n'y ait pas d'infestation (insectes, moisissures) y compris pendant le confinement. Le travail autour des collections, invisible du public, s'est lui aussi poursuivi notamment en lien avec la politique d'acquisition d'œuvres et divers chantiers de restauration. Enfin, pour se projeter dans l'avenir, il y a eu tout un travail de définition et de recueil des besoins pour alimenter le travail du programmiste dans la perspective du chantier de rénovation et d'agrandissement du musée Despiau-Wlérick.

Avez-vous aussi travaillé pour le grand public ?

Bien entendu, plusieurs supports jeune public ont été conçus : Atelier de sculpteur, En route pour le musée ainsi que divers jeux à télécharger pour découvrir le musée. Cette période a également été mise à profit pour définir le protocole d'accueil des différents publics, notamment du jeune public pour l'été et des groupes scolaires en prévision de la rentrée de septembre. Les ateliers Au musée en famille ont été repensés afin de satisfaire aux mesures sanitaires en cours. Nous avons aussi écrit les textes des prochains parcours numériques du musée qui seront disponibles à la rentrée sur l'appli Visite musée. Enfin, il a fallu décaler les expositions en cours pour que le public puisse les découvrir après le confinement.

Comment s'est passé le retour des visiteurs ?

Très calme à la réouverture, la fréquentation revient plus nombreuse avec la réouverture complète du musée donnant accès aux collections permanentes où nous avons une demande réelle de la part du public. Par ailleurs, la remise en place progressive des activités apporte une nouvelle visibilité au musée. Avec la réouverture complète les week-ends depuis le 11 juillet, la fréquentation s'est encore accrue. À noter que le musée sera également présent lors du Salon du Livre en ville prévu les 22 et 23 août, en lien avec la Société des Amis du musée Despiau-Wlérick.



La Médiathèque depuis chez soi

ÉVASION Même confinée, la Médiathèque du Marsan est restée un lieu de culture, d'enrichissement de la connaissance, de découverte et d'animation. Elle a tenu à poursuivre ses missions à distance en donnant accès au public à un ensemble de ressources, sous des formes variées.



Elle a ainsi proposé des créations numériques inédites, réalisées de A à Z par les bibliothécaires en télétravail. Ces productions "maison" s'adressaient à tous : des vidéos "Comptines et jeux de doigts" pour le jeune public mais aussi des podcasts autour de la lecture pour les plus grands. Le résultat, d'une très grande qualité, est à retrouver sur le SoundCloud de la Médiathèque*.

La structure intercommunale a également décidé de maintenir l'opération "Réviser tranquillement !" pour aider les élèves à préparer leur fin d'année scolaire, examen ou contrôle continu. Le dispositif a été adapté aux nouvelles modalités des examens et des captations vidéo ont été réalisées pour les séances de sophrologie et d'apprentissage du mind mapping.

Enfin, l'équipe de la Médiathèque a sélectionné et mis à disposition sur son site Internet des ressources numériques gratuites, divertissantes et pour certaines inédites. Une offre qui a permis d'entretenir un lien quotidien avec les usagers puisque le service a cumulé un peu plus de 13 000 vues.

Une réouverture progressive

Depuis le 9 juin, la Médiathèque du Marsan a relancé son activité en proposant un service de prêt en mode "passage minute" (voir encadré). Cette réouverture partielle du service au public se fait toutefois sous contraintes et préconisations sanitaires extrêmement fortes et impactantes : désinfection obligatoire de tout document emprunté, mise en quarantaine des documents restitués...

La Médiathèque a également réouvert un accès direct à une partie des collections le 1^{er} juillet. Les usagers peuvent de nouveau choisir et emprunter les documents qu'ils souhaitent mais aussi venir s'inscrire ou renouveler leur abonnement dans des

"Je suis très contente que la Médiathèque ait pu rouvrir car nous utilisons énormément. Nous étions arrivés au bout de nos lectures donc il y avait un réel manque"
Christelle, lectrice à la Médiathèque du Marsan

conditions d'accueil spécifiques (jauge maximale, masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée). La consultation sur place des documents et des revues ainsi que l'utilisation du matériel informatique sont pour l'instant suspendus. L'accès à l'espace Arts, Musique et Cinéma n'est pas possible mais une sélection de nouveautés est mise à disposition au rez-de-chaussée.

Médiathèque du Marsan
Place du 6^e R.P.I.Ma. à Mont de Marsan
Ouvvert du mardi au samedi de 13h à 18h
(17h le samedi)
05 58 46 09 43 | lamediathequedumarsan.fr

Médiathèque du Marsan

*soundcloud.com/mediatheque-du-marsan



Ne pas perdre le lien avec les usagers

Laurent Dierckens, directeur de la Médiathèque, nous explique la stratégie de réouverture progressive mise en œuvre à la Médiathèque du Marsan.

"Dès le 15 mars, au lendemain de notre fermeture, nous avons conçu, formalisé puis installé un projet de service spécial en réponse à la situation de crise, qui nous projetait et déterminait les actions à entreprendre pour les semaines et mois à venir. Cette stratégie en plusieurs étapes, fondée sur l'adaptation de l'offre et la recherche de cohérence, visait à proposer des activités durant le confinement mais aussi et surtout prévoir les différents jalons qui allaient nous permettre, en sortie de confinement, de rouvrir progressivement différents services à la population. Nous savions que nous ne pourrions pas rouvrir dans les conditions habituelles et que les impacts seraient à la fois conséquents et durables. C'est pourquoi nous avons voulu prévoir d'emblée tous les systèmes, les procédures et les accompagnements sanitaires qu'il était nécessaire de développer pour travailler et fonctionner ensuite dans les meilleures conditions. Nous serons bien entendu ravis de retrouver nos usagers dans des conditions plus proches de la normale dès que cela sera possible, nous l'espérons à l'automne prochain."

Bon à savoir

Prêts à emporter, mode d'emploi

- 1/ Je choisis mes documents grâce au catalogue en ligne (<http://catalogue.lamediathequedumarsan.fr>)
- 2/ Je passe ma commande par mail (mediathequedumarsan@montdemarsan-agglo.fr) ou téléphone (05 58 46 09 43)
- 3/ Une fois ma commande prête, un bibliothécaire me contacte pour convenir d'un rendez-vous pour le retrait des documents
- 4/ Je récupère ma commande à l'horaire indiqué, en n'oubliant pas ma carte de lecteur et mon masque

Théâtre de Gascogne : reprendre goût aux émotions partagées

SPECTACLE VIVANT Malgré la fermeture des trois salles de spectacle du Théâtre de Gascogne, toute l'équipe est restée active afin de faire de cette période un moment culturel et solidaire.

"Le confinement a sonné l'arrêt brutal de toute forme d'activité dans un laps de temps très court. Cela a nécessité énormément de communication en direction des spectateurs, des artistes et des partenaires pour essayer de dégager des solutions dans un contexte totalement flou" témoigne Antoine Gariel, le directeur du Théâtre de Gascogne. Mais malgré les incertitudes, le Théâtre de Gascogne a souhaité tenir sa place, pour conserver les liens et permettre la rencontre entre les artistes et les spectateurs.

Rompre l'isolement

Pour "s'en sortir, sans sortir", le Théâtre de Gascogne a d'abord créé une publication spéciale : le petit GasconFiné. Huit numéros réalisés pendant la période de confinement, dans lesquels l'optimisme, le moral et l'espérance étaient les maîtres-mots. Plus qu'une newsletter, le Petit GasconFiné a permis à la communauté du Théâtre de Gascogne de rester soudée et solidaire.

Mais comment garder le contact avec les artistes et le public ? Comment le spectacle vivant peut-il trouver sa place dans ce confinement ? Ce sont ces questions qui ont poussé le Théâtre de Gascogne à impulser le dispositif Moby!Art dès le 13 avril. S'appuyant notamment sur des artistes et des partenaires culturels locaux, plus de 60 interventions ont été proposées en 4 semaines à des publics isolés : EHPAD du CIAS du Marsan, MAS Simone Signoret, Résidence Nelson Mandela, hôpital de Nouvelle, Foyer départemental de l'enfance... Chaleureusement accueillies par le public et les personnels encadrants, ces interventions ont permis aux résidents de briser leur quotidien et de s'évader l'espace d'un instant.

Un été culturel

Fort de ce succès, le Théâtre de Gascogne a souhaité prolonger l'opération jusqu'à fin août. Plusieurs interventions sont proposées chaque semaine, notamment dans le centre-ville montois, les mardis, jeudis et samedis. Les artistes locaux sont une nouvelle fois mis à l'honneur : Grégory



Baquet de la compagnie Vive, le Théâtre des 2 mains, Fred David de la compagnie Monde à Part, ou encore Alain Sourigues et Jules Thevenot.

Plusieurs dispositifs sont ainsi proposés : Moby!Art sur un plateau (camion plateau sillonnant la ville et proposant des performances lors de ses arrêts), Moby!Art de proximité (des artistes "lâchés" dans le centre ville montois jouent pour les passants, dans les commerces, sous les balcons...), Moby!Art dans les structures (spectacles pour des résidents d'établissements médico-sociaux) et Moby!Art dans l'Agglo (spectacles de proximité dans les communes de l'agglomération).

En parallèle, l'équipe du Théâtre de Gascogne a travaillé avec les artistes pour trouver des dates de report aux spectacles annulés. Il a fallu également repenser la programmation de la nouvelle saison, prête avant le confinement, pour qu'elle devienne "Covid compatible". Antoine Gariel le reconnaît, "cela a été assez frustrant de devoir détricoter tout ce qu'on avait mis tant de temps à construire. Mais aujourd'hui, nous avons une saison qu'on assume totalement, qui tient compte de la réglementation sanitaire et des contraintes économiques, afin de ne pas fragiliser les artistes ni pénaliser les spectateurs".



Une nouvelle saison audacieuse, spectaculaire et garantie

Le point sur la nouvelle saison avec Antoine Gariel, directeur du Théâtre de Gascogne

Qu'est-ce qui attend le public pour cette nouvelle saison ?

Une saison, d'abord, car pour la première fois, ce n'était pas une certitude de pouvoir proposer une saison complète.

Même si nous sommes obligés de maintenir des mesures sanitaires strictes pour le public et les artistes, la saison 2020/2021 pourra avoir lieu.

Cette nouvelle saison sera audacieuse tout en étant garantie et spectaculaire.

Audacieuse, parce qu'il a fallu repenser, négocier, remanier, en tenant compte des incertitudes concernant l'accueil des artistes et du public. Nous avons dû résoudre une équation très complexe avec beaucoup d'inconnues. Garantie, car nous avons tenu compte de tous ces paramètres afin qu'elle devienne "Covid compatible". Enfin spectaculaire, car, comme dans les autres saisons, on retrouve une grande diversité de formes, d'esthétiques et de formats. Il ne s'agit donc pas d'une saison au rabais.

Quels sont les temps forts de cette saison ?

L'entrée en matière se fera dans les arènes de Mont de Marsan, avec 3 spectacles en septembre : du cirque avec la compagnie Bivouac et 2 concerts reportés de la saison 2019/2020, Oldelaf et Les Frangines. En janvier, Simon Abkarian fera son retour au Pôle avec sa pièce "Électre des bas-fonds" trois fois récompensée aux Molières 2020.

Un nouveau diptyque sera également proposé en ce début d'année 2021, "Pour que tu m'aimes encore" et "Le champ des possibles" d'Elise Noiraud. Côté danse, le public pourra admirer le talent des danseurs de la compagnie Pascal Rioult de New-York ou de la compagnie Julien Lestel au Pôle, mais également hors les murs avec "Carmina Burana", le ballet du Grand Théâtre de Genève proposé à l'Olympia d'Arcachon. À l'affiche de la nouvelle édition de Jazz au Pôle, deux grands noms, le pianiste Jacky Terrasson et le contrebassiste Avishai Cohen qui promettent des soirées musicales magistrales.

Y a-t-il une appréhension quant au retour du public dans les salles du Théâtre de Gascogne ?

Pas d'appréhension mais une grande impatience de retrouver le public et les artistes !



Retrouver le plaisir de faire du sport

VILLE SPORTIVE Le 17 mars dernier, les installations sportives de la Ville ont été fermées. La soixantaine d'associations sportives montoises a alors dû interrompre ses activités.

Dans le cadre de la phase 1 du déconfinement, la reprise progressive des activités sportives a été autorisée. La Ville de Mont de Marsan a décidé de rouvrir une partie de ses installations sportives aux associations dès le 11 mai, sous condition de réservation préalable auprès du Service des Sports et de respect des règles sanitaires. Si seules les activités individuelles en extérieur étaient autorisées dans un premier temps, les associations ont aussi pu accéder aux gymnases à partir du 2 juin.

Le 15 juin, la piscine municipale de Mont

de Marsan a également rouvert ses portes dans des conditions particulières puisque seul le grand bassin était accessible, équipé de lignes d'eau. Depuis le 10 juillet, le petit bassin est également ouvert, tout comme le solarium mais sans prêt de transats. Pour respecter les distances physiques entre les nageurs, la jauge maximum est fixée à 15 personnes. L'accès à la piscine se fait donc sur réservation avec une limitation d'un créneau d'1h30 par jour et par personne.

Plus d'infos : Service des Sports | 05 58 93 68 79 sports@montdemarsan.fr



Les clubs ont joué le jeu

Farid Heba, adjoint au maire en charge des Sports, nous détaille la stratégie adoptée pour la reprise des activités et les relations entretenues avec les associations sportives de Mont de Marsan.

"Pendant le confinement, le service des Sports et moi-même sommes restés en lien avec l'ensemble des associations sportives. Quand cela a été possible, nous nous sommes réunis pour aborder avec eux les contours de la reprise mais également se tenir au courant des difficultés qu'ils avaient pu rencontrer, de leurs attentes pour la suite... Nous leur avons également transmis les différents guides édictés par le ministère des Sports, en lien avec l'ANDES (Association Nationale des Élus en charge du Sport) et les fédérations.

Notre stratégie de reprise était directement liée aux directives gouvernementales. Nous nous sommes appuyés sur ces documents pour fixer les conditions de reprise des activités et de réouverture des installations sportives. Les clubs se sont montrés très responsables et tout s'est bien déroulé malgré les nombreuses contraintes comme la fermeture des vestiaires. Chacun a joué le jeu en réservant des créneaux auprès du service des Sports et en respectant le protocole sanitaire."

On vous accueille à l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a rouvert le 8 juin dernier selon le protocole de déconfinement fourni par le ministère du Travail. Des mesures spécifiques ont été mises en place : porte d'entrée qui reste ouverte, l'entrée et la sortie s'effectuent par deux accès distincts afin de limiter les flux et zones d'embouteillages, le personnel se tient derrière la banque d'accueil, munie de plexiglass et équipé d'un masque ou d'une visière, un marquage au sol avec distance de sécurité d'1 mètre minimum est en place, du gel hydroalcoolique est à disposition des visiteurs.

Les produits boutique ne sont plus en accès libre, il faut s'adresser au personnel d'accueil. Il en est de même pour une partie de la documentation. Le port du masque par le visiteur est obligatoire.

Les activités de loisirs accessibles cet été

Pour savoir quelles sont les activités qui ont

rouvertes et dans quelles conditions elles sont accessibles, l'OT met à jour les informations des prestataires du territoire afin de vous donner une information fiable sur les choses à faire et à voir cet été sur l'agglomération et ses alentours. Vous pouvez aussi venir récupérer le magazine de destination 2020 ainsi que la carte touristique. Nouveauté : une carte murale installée dans le hall d'accueil permet au visiteur de se repérer et de découvrir les sites phares du territoire.

Réouverture de l'aire de camping-cars

Depuis le 15 juin, l'aire de camping-cars de Mont de Marsan et ses 45 emplacements est ravie d'accueillir à nouveau ses camping-caristes. Le protocole sanitaire y est renforcé avec notamment la désinfection des bornes d'utilisation et l'espacement entre les camping-cars.



Bon à savoir

Billetterie : l'abonnement en ligne désormais possible !

L'achat et le retrait des places se font désormais au Pôle et plus à la Boutique culture de l'Office de tourisme.

Abonnement

> À partir du 6 juillet

En ligne sur theatredegascogne.fr

> Jusqu'au 28 août

Souscription par courrier (aucune réservation possible sur place ni par téléphone)

Règlement et retrait du 1^{er} au 5 septembre au Pôle

> À partir du 1^{er} septembre

Achat et retrait des abonnements au Pôle

Billetterie libre

> À partir du 7 septembre

Achat des billets directement au Pôle, en ligne sur theatredegascogne.fr, le soir du spectacle (au guichet, une heure avant le début de la représentation).

Au Pôle, du lundi au vendredi de 9h à 13h et le samedi de 10h à 13h

Les communes, maillons forts de la solidarité communautaire

AGGLO Au plus près des administrés, les communes ont été en première ligne dans la gestion de cette crise sanitaire. Pour y faire face, elles se sont mobilisées dès les premiers jours pour assurer la protection des habitants tout en continuant à les informer.



Prendre soin des plus vulnérables

Dès l'annonce de la mise en place du confinement par le gouvernement, les communes de l'agglo ont activé leur plan communal de sauvegarde (PCS) et organisé la solidarité sur leur territoire : veille téléphonique, mise en place d'un numéro dédié, service de livraisons... Les actions solidaires se sont multipliées pour et avec les administrés. Rapidement, les cellules d'écoute et de veille à la population se sont mises en place avec une attention particulière portée aux personnes âgées isolées ou fragiles. L'objectif : prendre des nouvelles et recenser les besoins éventuels. À Bougue, une permanence à la mairie a été assurée tous les matins durant le

confinement par la secrétaire et des élus. Élus, agents territoriaux ou bénévoles se sont relayés pour contacter régulièrement ces personnes. C'est le cas à Mazerolles, où la secrétaire de mairie a contacté plusieurs fois par semaine les habitants les plus fragiles. Si besoin, les élus et l'employé communal répondaient aux demandes de service. À Saint-Pierre-du-Mont, les administrés de plus de 70 ans ont reçu un courrier les informant de la mise en place d'une cellule d'aide et d'accompagnement avec permanence téléphonique. Suite aux demandes reçues, la mairie a décidé de mettre en place un service de livraison à domicile de courses.

Joël Bonnet
Maire de Saint-Pierre-du-Mont

"Compte tenu des demandes enregistrées, nous avons mis en place un service de livraison de courses alimentaires par les agents municipaux. Nous avons également proposé un service de transport pour nécessité impérieuse"

Catherine Dememes
Maire de Mazerolles

"Pendant cette période, la secrétaire de mairie a contacté 2 à 3 fois par semaine les personnes vulnérables, qui se sont signalées ou recensées dans le plan canicule, afin de prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins"

Denis Capdevielle
Maire d'Uchacq-et-Parentis

"À Uchacq-et-Parentis, la liste des personnes seules, isolées et âgées a été mise à jour. Nous appelions ces personnes le plus souvent possible, tous les deux jours environ. Heureusement, la majorité de nos aînés a pu compter sur le voisinage et la famille"

Claude Coumat
Maire de Lucbardez-et-Bargues

"Les personnes identifiées comme sensible ont été contactées régulièrement par téléphone. Nous avons identifié ces personnes grâce aux listes du plan canicule, des téléalarmes et des personnes demandant volontairement une attention particulière"

Jean-Marie Esquié*
Maire de Campet-et-Lamolère

"Nous avons régulièrement contacté les personnes vulnérables, isolées, handicapées et âgées et leur avons proposé un service de livraison de courses à domicile, assuré par les agents techniques de la commune, en partenariat avec le commerce local"

*Maire pendant le confinement. Découvrez les nouveaux maires élus p.46-47

Informier et recenser les besoins

L'une des priorités des communes a été de continuer à informer les habitants pendant cette période : renseignements utiles, contact en cas de besoin, appels à la solidarité, actualités... Beaucoup ont fait le choix de distribuer des flyers directement dans les boîtes aux lettres des riverains, une façon efficace d'atteindre directement les administrés. C'est le cas à Saint-Avit, à Bougue, à Gaillères ou encore à Mazerolles, qui a mis en place une lettre d'information hebdomadaire diffusée par l'agent communal et les élus. À Saint-Avit et Uchacq-et-Parentis, les administrés ont aussi reçu le flyer de l'opération "Marsan solidaire" mise en place par Mont de Marsan Agglo (voir p.27).

Les supports de communication numérique ont également permis d'informer en temps réel les habitants : panneaux lumineux, sites internet, réseaux sociaux... À Bretagne-de-Marsan ou encore Campagne, les mairies ont opté pour l'application "PanneauPocket" (sur smartphones et tablettes).

Guy Sibut*
Maire de Gaillères

"Nous avons distribué à tous les administrés une information leur permettant de contacter la mairie en cas de besoin avec rappel des gestes barrières. Nous avons également mis en place une boîte avec des attestations de déplacement dérogatoire à la disposition de tout un chacun"

Robert Villetorte*
Maire de Geloux

"La communication avec les habitants a été assurée via l'envoi régulier d'un mail "info mairie" et le site internet du village. Nous avons également contacté tous les 2 jours les personnes âgées de la commune"

Michel Garcia
Maire de Saint-Avit

"La commune a distribué à l'ensemble des habitants deux masques par personne et un flyer pour les informer des services proposés afin d'éviter un maximum de déplacements pendant cette période"

Dominique Clavé
Maire de Bretagne-de-Marsan

"L'an dernier, nous avons reçu l'aide de deux volontaires en service civique à Mont de Marsan Agglo qui ont travaillé sur la communication auprès des administrés. Elles ont ainsi pu établir une liste des habitants souhaitant recevoir des informations de notre part. Cette liste nous a permis de contacter rapidement un bon nombre de personnes dans le village"

Frédéric Carrère
Maire de Campagne

"L'application PanneauPocket nous a permis de prévenir instantanément nos administrés des dernières informations de la commune, via l'envoi de notifications"



Protéger les habitants

Pour fournir aux habitants des masques barrières en tissu, lavables et réutilisables, les communes ont effectué des commandes groupées avec Mont de Marsan Agglo auprès d'entreprises locales, dans le cadre de l'opération "Tous masqués" (voir p.28), afin de disposer de protections répondant aux normes AFNOR. Au total, ce sont plus de 10 000 masques qui ont été distribués. D'autres communes ont fait le choix de passer commande par le biais de l'Association des Maires des Landes et du Conseil départemental. Dans le même temps, des bénévoles ont confectionné des masques barrières qui ont également été distribués aux administrés.

Pierre Mallet
Maire de Benquet

"Une armée de bénévoles du village a travaillé quotidiennement à la fabrication de 1 800 masques qui ont pu être distribués à tous les habitants de Benquet avant le début du déconfinement"

À Benquet, ce sont 1800 masques répondant aux normes AFNOR qui ont été produits en seulement quelques semaines. La commune a également reçu 2 500 masques réutilisables, gracieusement offerts par un ancien habitant à son village natal. Avec l'aide de bénévoles, 700 masques ont pu être confectionnés sur le territoire campenois. À Saint-Perdon, un grand nombre de masques a pu être réalisés par les couturiers bénévoles après l'appel aux dons lancé par l'association "Les Petites Mains" pour obtenir des kits de couture (tissus, élastiques, rubans, fils).

Jean-Yves Paronnaud*
Maire de Bostens

"2 masques par personne ont été distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres des Bostensois"

La municipalité de Saint-Pierre-du-Mont a souhaité assurer une aide alimentaire d'urgence au plus démunis en participant au dispositif mis en place par le Conseil départemental des Landes et l'Association des Maires des Landes. Un service de vigilance s'est également imposé sur la commune pendant cette période de crise sanitaire, en lien avec les services de l'État, afin d'apporter un hébergement adapté à toute personne sans abri. À Campet-et-Lamolère, le dispositif d'aide du Conseil départemental a également été mis en place.

Martine Blézy*
Maire de Bougue

"Des visières ont été proposées à la vente et des masques ont été distribués gratuitement aux habitants"

Jean-Pierre Allais
Maire de Laglorieuse

"Nous avons distribué des masques aux habitants et veillé à les réapprovisionner si besoin. Une attention toute particulière a été portée aux personnes les plus vulnérables ou isolées grâce à des appels réguliers"

La solidarité au cœur du territoire

INITIATIVES SOLIDAIRES Comment s'est organisée la solidarité dans les communes de l'agglomération ? Tour d'horizon des différentes initiatives mises en place.

Benquet

- Aide administrative et informatique à des personnes en difficulté ponctuelle
- Création d'un groupe de bénévoles pour faire les courses aux personnes âgées ou vulnérables
- Mise en place par la médiathèque d'un drive littéraire

Bostens

- Service de livraisons de courses pour les plus fragiles
- Service de proximité : primeur une fois par semaine

Campagne

- Service "courses à domicile" assuré par les élus et des bénévoles

Campet-et-Lamolère

- Service de livraison de courses à domicile pour les personnes vulnérables assuré par les agents techniques

Gaillères

- Drive de fruits, légumes, volailles et œufs

Mazerolles

- Service de livraison de courses par l'employé communal et les élus



Véronique Gleyze
Maire de Pouydesseaux

"Nous avons obtenu une dérogation de la part de la Préfecture afin de proposer un drive de producteurs. Le vendredi matin, un maraîcher et un producteur de kivis livraient les commandes et le samedi après-midi, c'est un producteur d'asperges qui assurait la livraison des commandes"

Pouydesseaux

- Drive de producteurs
- Service de livraison de courses alimentaires

Saint-Martin-d'Oney

- Commandes groupées (boucherie, poissonnerie)
- Diffusion à tous les commerces, entreprises et artisans des aides potentielles accordées par les collectivités territoriales et l'État



Philippe Saes
Maire de Saint-Martin-d'Oney

"Un service public minimal de la mairie et de l'agence postale a été assuré pendant toute la durée du confinement ainsi que l'organisation d'une distribution alimentaire de commandes groupées par des commerces itinérants"



Saint-Perdon

- Opération "Marsan solidaire" (voir p.27)
- Prêt de livres de la médiathèque
- Opération "De chez eux à chez vous !!" : service de constitution de paniers de produits frais



Jean-Louis Darrieuort
Maire de Saint-Perdon

"Afin de faciliter les déplacements de nos concitoyens, en collaboration avec les commerces de proximité, nous avons référencé des produits frais de producteurs locaux. L'action a connu un beau succès avec plus d'une centaine de commandes passées"

Saint-Pierre-du-Mont

- Service de livraison de courses alimentaires par les agents municipaux
- Service de transport pour nécessité impérieuse
- Participation au dispositif lancé par le Conseil Départemental des Landes et l'Association des Maires des Landes avec le concours des CCAS pour assurer aux plus démunis une aide alimentaire d'urgence
- Service de vigilance afin d'apporter un hébergement adapté à toute personne sans abri

*Maire pendant le confinement.
Découvrez les nouveaux maires élus p.46-47



EN DIRECT DE VOS PRODUCTEURS

PARTENAIRE DE VOS REPAS CET ÉTÉ

SAINT-PIERRE-DU-MONT
Route de Grenade - CC GAMM VERT - Av. du Président J. F. Kennedy
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT • 05 58 75 28 13

PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES & VOILETS
PORTES DE GARAGE
STORES & PERGOLAS
PORTAILS DE CLÔTURE
MAISON CONNECTÉE
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

VOTRE SÉCURITÉ, CELLE DE VOS PROCHES ET CELLE DE NOS ÉQUIPES SONT ESSENTIELLES.
C'EST POURQUOI, NOUS SUIVONS DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES PERMETTANT DE CONTRIBUER À RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ !

Cloubery
menuiserie

BOIS PVC ALU
05 58 52 95 03
1855 ROUTE DE MONT DE MARSAN
ZA LARROUZÉ 40090 LAGORRIÈRE
WWW.CLOUBERY.FR
FACEBOOK : CLOUBERY MENUISERIE

CLTDI

TRIER POUR RECYCLER C'EST NOTRE MÉTIER

GRUPE BERNADET
05 58 85 29 74

CLTDI collecte, trie et recycle vos papiers !

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

75€*

SAINT PIERRE DU MONT
71 av. du Corps Franc Pommies
Route de Bayonne
(en face de Leader Price)
RDV : 05 58 75 03 24

Automobile Club
Contrôle Technique

Prendre un RDV en ligne
www.autoclub40.fr

*Or véhicules gaz ou électrique

mdm radio 101.1 93.8

101.1
Mont de Marsan

93.8
St Sever - Chalosse - Tursan

Les Matinales en direct
l'information locale du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

Emissions thématiques
Gascon, sport, tauromachie, loisirs, culture, société...

Musiques éclectiques
Jazz, Blues, Rock, Salsa, Rétro, Hip-Hop, Flamenco...

Médiavore, le magazine de la Médiathèque
1 semaine sur 2, lundi 20h, mercredi 14h et dimanche 13h

Le M.Agg', le magazine de l'Agglo
1 semaine sur 2, mercredi 18h et dimanche 16h

Les Conseils Municipaux montois & les Conseils Communautaires
de Mont de Marsan Agglomération
en direct

www.radio-mdm.fr
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr

Le point sur les élections

SUFFRAGE UNIVERSEL Le 15 mars, les urnes ont parlé. Charles Dayot et sa liste 100% pour les Montois l'emportent dès le premier tour. Il repart donc pour un mandat de six ans à la tête de la ville-préfecture, avec une équipe en partie renouvelée.

Réélu avec 53,94 % des suffrages exprimés au premier tour des élections municipales, Charles Dayot voit sa majorité passer à 28 sièges au conseil municipal pour cette nouvelle mandature. Le Nouvel Élan Populaire conduit par Jean-Baptiste Savary, comptera 6 sièges (36,77 %) tandis que Marie Lafitte représentera la liste Marsan Citoyen (9,28 %) à l'assemblée municipale. Les nouveaux élus ont pris place au sein du premier Conseil municipal d'installation le 25 mai dernier, soit deux mois après les élections en raison du contexte sanitaire.



LE MAIRE

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan



LES ADJOINTS



Hervé BAYARD
1^{er} adjoint
Aménagement urbain, cadre de vie, urbanisme, logement, travaux



Marie-Christine BOURDIEU
2^e adjoint
Développement durable, démocratie locale, vie des quartiers, espaces verts



Farid HEBA
3^e adjoint
Sports, accessibilité, sécurité des Fêtes



Nathalie GASS
4^e adjoint
Vie associative, projets intergénérationnels



Gilles CHAUVIN
5^e adjoint
Centre-Ville (prospective économique, action "cœur de Ville", animation, relation commerçants stationnement), Santé



Pascale HAURIE
6^e adjoint
Affaires juridiques et commande publique, Fêtes et manifestations Stratégie globale du centre-ville



Philippe DE MARNIX
7^e adjoint
Culture (saison culturelle, musées, patrimoine)



Catherine PICQUET
8^e adjoint
Police de proximité, Affaires funéraires, Chauffage urbain



Christophe HOURCADE
9^e adjoint
Finances, Ressources Humaines, Informatique



Marie-Pierre GAZO
10^e adjoint
Solidarité, action sociale, relation avec les citoyens

Des élections en mode Covid

Les trois candidats aux élections municipales - Charles Dayot, Marie Lafitte et Jean-Baptiste Savary - avaient tenu une conférence de presse afin de rassurer les électeurs sur les mesures mises en place par la Ville de Mont de Marsan pour assurer le bon déroulement du scrutin : nettoyage du bureau de vote en amont de son ouverture puis après le vote, aération du bureau et nettoyage des surfaces plusieurs fois par jour, affichage dès l'entrée des bons gestes à adopter, signalisation de l'endroit où les électeurs pouvaient se laver les mains et/ou de l'endroit où était placé du gel hydroalcoolique, mise en place d'un marquage au sol de sorte que les électeurs se tenaient à un mètre les uns des autres, contrôle visuel de l'identité par les membres du bureau de vote, incitation à utiliser son propre stylo pour l'émargement...



Hommage à Michèle Weyland

Présente sur la liste de Charles Dayot et très impliquée dans le milieu associatif montois, Michèle Weyland a été emportée par une longue maladie le 21 avril dernier. L'équipe municipale adresse à sa famille et à ses proches toutes ses condoléances.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Geneviève DARRIEUSSECQ



Marie-Christine HARAMBAT
Parcours seniors, lutte contre la solitude, synergie CCAS et CIAS, Projets intergénérationnels



Pierre MERLET BONNAN
Attractivité et développement de l'offre de santé, Attractivité du cœur de ville



Jean-Jacques GOURDON
Écoles de sport et sport scolaire, Activités périscolaires et extrascolaires en lien avec l'Agglo



Hicham LAMSIKA
Marchés non sédentaires, circuits courts, jumelages Jeunesse en lien avec l'Agglo



Claude BREQUE
Relations avec les Associations culturelles, écoles de musique, développement du théâtre et de la danse



Éliane DARTEYRON
Affaires scolaires, suivi du contrat de Ville en lien avec l'Agglo, Relations avec les associations du QPV Nord Peyrouat



Jean-Marie BATBY
Organisation des Fêtes



Marina BANCON
Musique vivante, projet caféMusic en lien avec l'Agglo



Mathieu ARA
Relations avec la BA 118, relations et partenariat avec l'État et les autres collectivités territoriales



Chantal PLANCHENAUT
Correspondant défense, relations avec les Armées, anciens combattants participation citoyenne et vidéoprotection



Bruno ROUFFIAT
Commerce et Artisanat, Stationnement



Jeanine LAMAISON
Petite enfance, crèches



Mathis CAPDEVILLE
Sports, Affaires Juridiques, Vie étudiante



Delphine LEBLANC
Attractivité commerciale, club des ambassadeurs



Philippe EYRAUD
TIC



Nathalie GARCIA
Traditions et cultures locales, relations Orchestre Montois, correspondante Festival Flamenco

LES CONSEILLERS



Jean-Baptiste SAVARY



Céline PIOT



Alain BACHÉ



Françoise CAVAGNE



Frédéric DUTIN



Françoise LATRABE



Marie LAFITTE

Après les communes, l'Agglo

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Découvrez le président et les 13 vice-présidents élus dès le premier tour du conseil communautaire du 15 juillet dernier et les nouvelles équipes des 18 communes de l'Agglo.

LE PRÉSIDENT



Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan

LES VICE-PRÉSIDENTS



Marie-Christine HARAMBAT
Conseillère municipale de Mont de Marsan
Action sociale, Solidarité



Philippe SAES
Maire de Saint-Martin-d'Oney
Ressources humaines, Coopérations intercommunales et inter-communales, Contractualisations territoriales, Club des secrétaires de mairies, Bus France Services



Véronique GLEYZE
Maire de Pouydesseaux
Environnement et développement durable, Mobilités (aire de covoiturage, liaisons douces...)



Hervé BAYARD
Adjoint au maire de Mont de Marsan
Stratégie budgétaire, Finances



Marie-Christine BOURDIEU
Adjointe au maire de Mont de Marsan
Politique locale du commerce, Artisanat, Transports en commun



Farid HEBA
Adjoint au maire de Mont de Marsan
Jeunesse



Pierre MALLET
Maire de Benquet
Aménagement du territoire communautaire (SCOT, PLU...), Zone d'activités



Delphine SALEMBIER
Adjointe au maire de Saint-Pierre-du-Mont
Politiques culturelles



Dominique CLAVE
Maire de Bretagne-de-Marsan
Bâtiments, Accessibilité



Éliane DARTEYRON
Adjointe au maire de Mont de Marsan
Politique de la Ville, Logement social, Habitat, Insertion professionnelle



Catherine DEMEMES
Maire de Mazerolles
Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires, Restauration



Joël BONNET
Maire de Saint-Pierre-du-Mont
Attractivité économique et touristique, Développement économique



Frédéric CARRERE
Maire de Campagne
Voirie, Enseignement supérieur, Systèmes d'information et transition numérique

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



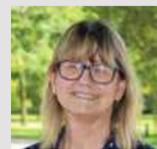
Nathalie BOIARDI
Maire de Bostens
Urbanisme opérationnel et prévisionnel, Référent PNU (site des 3 Fontaines)



Jean-Guy BACHE
Maire de Bouque
Promotion des traditions et cultures locales dans le cadre des politiques culturelles



Émilie LABEYRIE
Maire de Campet-et-Lamolère
Tourisme vert, Solidarité, Projets intergénérationnels, Ecotourisme



Catherine BERGALET
Maire de Gaillères
Inclusion handicap



Jean-Paul ALYRE
Adjoint au maire de Geloux
Gestion Financière, Parcours professionnel, formation



Jean-Pierre ALLAIS
Maire de Laglorieuse
Fourrière animale



Claude COUMAT
Maire de Lucbardez-et-Bargues
Missions relevant du Centre Technique



Michel GARCIA
Maire de Saint-Avit
Pépinière d'entreprises, Gens du voyage



Jean-Louis DARRIEUTORT
Maire de Saint-Perdon
Jeunesse : foyer Ado de Saint-Perdon, Aides économiques, Agrotourisme, Le Projet Alimentaire Territorial



Denis CAPDEVOLLE
Maire de Uchacq-et-Parentis
Restauration collective



Bernard KRZYNSKI
Adjoint au maire de Saint-Pierre-du-Mont
Eau potable, Assainissement, Eaux pluviales, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Mathieu ARA
Conseiller municipal de Mont de Marsan
Projets stratégiques, Appels à projets nationaux et régionaux, Relations avec les partenaires institutionnels, autres collectivités territoriales et l'Etat



Ghislaine LALLAU
Adjointe au maire de Saint-Pierre-du-Mont
Affaires scolaires



Marina BANCON
Conseillère municipale de Mont de Marsan
Projet du CaféMusic

LES CONSEILLERS



Danielle KUBLER
Benquet



Janet DELETRE
Bretagne-de-Marsan



Pierre MERLET-BONNAN
Mont de Marsan



Geneviève DARRIEUSSECQ
Mont de Marsan



Jean-Jacques GOURDON
Mont de Marsan



Nathalie GASS
Mont de Marsan



Marie-Pierre GAZO
Mont de Marsan



Bruno ROUFFIAT
Mont de Marsan



Claudie BREQUE
Mont de Marsan



Gilles CHAUVIN
Mont de Marsan



Pascale HAURIE
Mont de Marsan



Philippe DE MARNIX
Mont de Marsan



Catherine PICQUET
Mont de Marsan



Christophe HOURCADE
Mont de Marsan



Jean-Marie BATBY
Mont de Marsan



Chantal PLANCHENAU
Mont de Marsan



Jean-Baptiste SAVARY
Mont de Marsan



Céline PIOT
Mont de Marsan



Alain BACHE
Mont de Marsan



Françoise CAVAGNE
Mont de Marsan



Frédéric DUTIN
Mont de Marsan



Marie LAFITTE
Mont de Marsan



Corinne BARRAU
Saint-Martin-d'Oney



Sandrine CASINI
Saint-Perdon



Jean-Marie BAYLE
Saint-Pierre-du-Mont



Marie DENYS BACHO
Saint-Pierre-du-Mont



Julien PARIS
Saint-Pierre-du-Mont



Patricia BEAUMONT
Saint-Pierre-du-Mont



▲ 18 communes, 18 maires, un territoire

Mémo

Le 15 juillet a eu lieu le Conseil Communautaire d'installation, mais comment sont élus les conseillers communautaires de Mont de Marsan Agglo ?

► Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont automatiquement : le maire, le 1^{er} adjoint, etc ... selon le nombre de sièges attribués à la commune au Conseil communautaire.

► Dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes :

- Sur la 1^{ère} liste, l'équipe candidate aux élections municipales
- sur la 2^{ème} liste, les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire.

► L'élection directe des conseillers communautaires vise à associer les citoyens à des décisions communautaires qui influent de plus en plus sur leur vie quotidienne.

Source : L'Assemblée des Communautés de France.

C'est voté à Mont de Marsan

CONSEIL MUNICIPAL

[RETOUR SUR...](#)

La séance du 25 février

Urbanisme

- Campagne de ravalement de façades - Attribution de subventions
- Acquisition d'un terrain en vue de la reconstruction de l'entrée de la plaine des Jeux de la Hiroire
- Sollicitation d'un arrêté Préfectoral relatif à la mise en place d'un secteur de renouvellement urbain en zone C du Plan d'exposition au Bruit

Finances

- Attribution des bourses à l'École de Musique et de Danse pour l'année scolaire 2019/2020
- Attribution d'une subvention à l'Amicale des Fêtes et Quartiers, au Comité d'œuvres Sociales et Sportives, à l'Etoile Sportive Montoise, à l'Orchestre Montois
- Budget Principal de la Ville – tableau des subventions à verser aux associations

La séance du 25 mai

- Élection du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints au Maire
- Élection de la liste des adjoints au Maire
- Lecture de la charte de l'élu local
- Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire

La séance du 2 juin

Instances communales

- Indemnités de fonctions du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux
- Création des commissions municipales et fixation du nombre de membres élus par commission
- Désignation des membres élus par commission municipale
- Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et désignation des représentants du conseil municipal
- Constitution de la Commission d'Appel d'Offres
- Désignation des élus membres des commissions, conseils de surveillance, conseils d'exploitation, conseils d'administration, syndicats mixtes... d'organismes extérieurs

Juridique

- Protocole transactionnel pour le versement d'indemnités accompagnant la mutation de l'îlot Rozanoff
- Redynamisation du cœur de Ville - Opération Bons d'achat

Urbanisme

- Exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure 2020 - Covid-19
- Actualisation du tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2021

Les décisions du Conseil du 27 juillet seront présentées dans le prochain m2m.ag
Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur montdemarsan.fr
Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio m2m

C'est voté à l'Agglo

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

[RETOUR SUR...](#)

La séance du 18 février

Aménagement

- Débat sur les orientations projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal
- Cession de terrain à l'Euro symbolique à XL Habitat chemin de Menjot à Mont de Marsan

Développement économique

- Aides individuelles aux entreprises - Aide au commerce et à l'artisanat de proximité auprès de NABOA Begins, Le Chaussé Pied et Isabelle d'Anjou Coiffure
- Aides individuelles aux entreprises - aide à l'innovation auprès de TENOR PMO

Affaires juridiques

- Mise en place d'un Service public itinérant - Labellisation "Bus France Services" (cf. p.53)

Finances

- Enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire 2020

Lecture Publique

- Règlement d'attribution des aides financières aux bibliothèques communales membres du réseau intercommunal de lecture publique de Mont de Marsan Agglomération

Éducation - Jeunesse

- Dissolution du syndicat mixte scolaire Ygos Saint-Saturnin/ Geloux
- Dissolution du syndicat mixte scolaire des Petites Landes
- Actualisation du coût du forfait élève d'école élémentaire et maternelle servant au calcul de la participation des communes extérieures pour leurs élèves scolarisés sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération pour l'année scolaire 2019/2020
- Convention carte européenne jeune
- Convention de labellisation "Opérateur So Mobilité"

Politique de la Ville

- Rapport annuel Politique de la Ville 2018

La séance du 15 juillet

- Installation du conseil communautaire
- Élection du président
- Fixation du nombre de vice-présidents et élection
- Renouvellement du conseil de la Communauté d'Agglomération de Mont de Marsan - Fixation du nombre des autres membres du bureau communautaire et élection
- Lecture de la charte de l'élu local
- Délégation d'attributions accordée au Président
- Désignation des membres du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan, du Comité de Direction de l'Office communautaire de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat, du Conseil d'administration du Théâtre de Gascogne, du conseil d'exploitation de Régie Intercommunale de l'Eau, du conseil d'exploitation de la Régie Intercommunale de l'Assainissement

Les décisions du Conseil du 24 juillet seront présentées dans le prochain m2m.ag
Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur montdemarsan-agglo.fr
Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio m2m

État civil

Décès

■ Février

Michel Besson, Gérard Domenget, Eden Martin, Marie-Ezilda Clavierie

■ Mars

Pierre Cazaux

■ Avril

Aline Ducos, Michelle Moreau, Sylvie Ricou, Guy Dossu, Odette Laguian, Marie Moyen

■ Mai

Micheline Armagnacq

■ Juin

Anne-Marie Fabre

■ Juillet

Claudine Vincent, Serge Pannier, René Lassalle

Mariages

■ Février

Didier Dupin et Bénédicte Rignault

■ Mars

Yann Barillot et Anaïs Patard

■ Juin

Maurice Nouaille et Sara Delsuc, Johnny Duarte et Myriam Duprieu, Matthias Pinganaud et Séverine Drouhin

■ Juillet

Benjamin Palengat et Aurélie Cazenave

Naissances

■ Février

Olivia Hontans, Kyslon Seigler Martin, Mahaut Laustriat, Jules De Figueiredo, Nathan Nguyễn-Phuc, Romy Guérin Bousquet, Alicia Lavarlaz, Louise Lambolez, Blanche Turbian, Eden Martin, Iliana Polo, Louise Benquet, Jules Benquet, Benjamin Barrouquere, Sandryne Matache

■ Mars

Molly Dupuy, Arilen Bucpapaj, Léa Gardies, Ethan Leveau, Moïse Jimenez, Mathys Moine, Paul Bordessoule, Quentin Marnas Bakala

■ Avril

Ambre Colin, Marija Kalvelis, Louise Esteffe, Louis Mousset, Léandre Lhomond, Liam Kersalé, Leïla Goumi, Ezra Oblin, Rosalie Soubiron, Paddy Roueche, Lina Martin

■ Mai

Myléna Bibé, Patricia Bordej, Ethan Lerock, Mia Lagardère, Ilyes Benarbia, Théa Raouf, Romain-Victor Vichet, Côme Lassalle, Gaël Lassale, Sara Baayaoui, Luzia Dos Santos Reis Correia, Derek Henesson, Zélie Larradet, Naemy Nanuaiterai, Ilyana Biguena, Mario Farinas Condom, Noah Combret, Logan Renard

■ Juin

Hadi Mahamat Bindi, Djeyzzy Philipot, Anna Moresmau, Ayden Berkane, Hiba Bakkali, Léonie Salas, Maël Mouboghough Mavioga, Zacharie Peris-Roch, Léo Voyez Da Silva, Jade Longeau, Mohamed Latrach, Augustine Sultra Garrido, Raphaël Fritz, Thais Cheïnon, Layan Guillon, Elias Pham Xuan

■ Juillet

Fatima Lagzouli, Rose Pomès-Bordededat, Léa Garcia, Fahim Larrat, Yani Garcia, Zack Dulau, Rose Morales, Mohamed Berrezel, Lisa Beaumes, Gaël Beuchard, Eliott Gerard

Majorité municipale

Faisons gagner notre territoire !

Jamais tant de personnes n'ont dû à si peu. La crise sanitaire du Covid-19 a durement éprouvé notre pays. Nos structures sanitaires et hospitalières ont été rudement mises à l'épreuve. Nous devons continuer de respecter collectivement les gestes barrières nécessaires à la lutte contre cette pandémie mondiale, soudaine et inédite. Nous constatons aujourd'hui, dans plusieurs pays, que rien n'est gagné et que cette victoire reste fragile.

Solidarité et inventivité ont été les maîtres-mots dont les services et les habitants de Mont de Marsan et de son Agglomération ont fait preuve durant ces derniers mois. Nos agents ont relevé le défi, sans faillir.

La gestion des masques : ne pas céder à la démagogie

Notre collectivité a été la première, dans le département, à distribuer des masques réutilisables fabriqués par des entreprises landaises et non à l'étranger. Quand certains ont choisi de ne distribuer qu'un seul masque, nous avons préféré en donner à celles et ceux qui en avaient le plus besoin : aux personnes isolées, aux plus fragiles (CCAS, CIAS, Pôle emploi, associations caritatives...). Nous avons également protégé nos agents en totale collaboration avec les représentants du personnel dans un dialogue social permanent.

Près de 6500 masques gratuits ont été distribués. Grâce à cette stratégie, nous avons constitué d'importants stocks ce qui nous permettra de renouveler ces dons aux plus démunis si la circulation du virus venait à s'intensifier.

Personne ne doit en être privé pour des raisons financières !

La vitalité économique de notre centre-ville : notre priorité !

Concernant le soutien à notre centre-ville, nous ne pouvons que déplorer l'attitude partisane de l'opposition PS-PC-Front de gauche qui a voté contre le soutien aux commerçants en s'opposant à l'opération "Bons d'achat" ; en distribuant des tracts dans les commerces pour torpiller ce soutien économique. C'est regrettable. L'opposition PS-PC-Front de gauche ne cesse de nous dire qu'elle se veut constructive. C'est raté. Les clivages partisans ne doivent pas supplanter l'intérêt général. Faisons gagner notre territoire !

La crise sanitaire est aussi économique. Il ne faut pas dissocier l'une de l'autre, comme l'opposition à trop tendance à le faire. Nous avons décidé de suspendre les loyers des entreprises hébergées dans nos locaux, de soulager fiscalement nos restaurateurs et cafetiers, de contribuer à réduire la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, de

soutenir nos commerces avec une aide à l'investissement et au développement. Nous investissons dans l'économie réelle. Au total, ces aides fiscales avoisinent 1 million d'euros !

La poursuite de nos projets

Malgré ces conditions si difficiles, nous avons lancé notre programme politique. Le campus numérique, le premier en Nouvelle-Aquitaine, offre désormais à nos étudiants montois la possibilité de suivre des formations à distance dans l'enseignement supérieur, en étant accompagnés et en leur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômés que sur un campus universitaire. Ce campus numérique va leur permettre de résoudre leurs soucis de loyers onéreux et d'amphithéâtre surpeuplés. Côté plaine des jeux, la passerelle a été installée pour désenclaver nos quartiers. Le projet des Nouvelles-Galeries est en bonne voie, de même que les halles de la Madeleine qui devraient prochainement retrouver une nouvelle activité.

L'impérative réouverture des écoles

L'école, lieu d'apprentissage et de socialisation a fait l'objet de toute notre attention. Grâce à une étroite collaboration avec les Maires de notre agglomération et fidèle à notre stratégie de réouverture progressive de nos 39 écoles, nous avons œuvré pour éviter les décrochages scolaires de nos 4600 enfants. Il nous fallait lutter contre les inégalités inhérentes à un apprentissage exclusivement à distance. Et trouver des solutions de garde aux parents pour qu'ils puissent retrouver leur activité.

La culture comme axe fort post-Covid-19

Nous devons faire de la cohésion sociale notre priorité car elle est un des maillons du redressement économique. Pour cela, nous avons choisi de maintenir notre soutien au secteur culturel. Les spectacles et autres animations vont donc continuer de divertir les montois, les habitants de l'Agglo et des territoires voisins en les réunissant autour d'une programmation de qualité et, bien entendu, Covid-compatible.

100% pour les Montois - Charles DAYOT, Hervé BAYARD, Marie-Christine BOURDIEU, Farid HEBA, Nathalie GAAS, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Philippe DE MARNIX, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Marie-Pierre GAZO, Marie-Christine HARAMBAT, Pierre MERLET-BONNAN, Geneviève DARRIEUSSECO, Jean-Jacques GOURDON, Hicham LAMSIKA, Claudie BREQUE, Eliane DARTREYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Mathieu ARA, Chantal PLANCHENAUT, Bruno ROUFFIAT, Jeanine LAMAISON, Mathis CAPDEVILLE, Delphine LEBLANC, Philippe EYRAUD, Nathalie GARCIA

Opposition municipale

Quand les masques tombent

Notre groupe constitué des écologistes et des différentes composantes de la gauche tient à remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Nous aurons à cœur de porter les valeurs sociales et écologistes qui sont les nôtres et nous travaillerons à proposer une opposition constructive mais intransigeante. La crise de la Covid-19 a révélé la vraie nature de la majorité actuelle. Celle d'une politique en faveur de quelques-uns au détriment de tous les autres. Comment justifier le fait que, durant la pandémie, les masques aient été payants ? Mont-de-Marsan est bien la seule ville des Landes où les masques ont été vendus aux habitants !!!

Le premier magistrat montois a préféré, sous couvert d'une bonne action envers l'hôpital, demander aux Montois de payer le prix fort de la crise en commercialisant les masques. L'hôpital public est en grande difficulté, et ce ne sont pas 3 500 € qui permettront de mettre fin aux emplois précaires et au manque de moyens. Monsieur le Maire le sait pourtant bien puisqu'il préside le Conseil de surveillance de l'Hôpital Layné.

Les quelques protections distribuées gratuitement aux bénéficiaires du CCAS et du CIAS ne sauraient masquer la légèreté de la gestion face à la pandémie.

Lors du vote des budgets à l'agglomération et à la mairie en juillet, nous avons pourtant exprimé nos inquiétudes face à l'absence d'un changement de vision politique. Les budgets d'austérité votés sont le résultat d'un endettement non maîtrisé depuis plus de dix ans et ne laissent que peu de place à l'investissement sur nos territoires. Nous regrettons le manque d'ambition de l'exécutif actuel. L'éducation, la solidarité, le développement économique et surtout l'environnement sont les grands oubliés de ce début de mandat.

Le virage économique, social et environnemental, pourtant promis, n'est pas au programme alors que l'urgence est bien là.

Un Nouvel Elan Populaire / Jean-Baptiste Savary, Céline Plot, Alain Baché, Françoise Cavagné, Frédéric Dutin, Françoise Latrabe

Démocratie – Solidarités – Ecologie, les solutions concrètes pour changer de Mont2

Le modèle politique actuel est à bout de souffle et suscite un fort rejet de la part des citoyens. Le taux d'abstention record aux élections municipales de mars dernier en est une illustration froide qui doit nous questionner. De même, le modèle économique dans lequel nous vivons, en plus d'avoir pris l'ascendant sur la Politique et de nous avoir réduits à des pions isolés dans un monde globalisé, détruit notre environnement et menace nos vies. L'épidémie de COVID-19 en est une des lourdes conséquences dont nous sommes nombreux à payer le prix fort, que ce soit pour notre santé, nos emplois, nos libertés ou nos modes de vie.

Loin des appels à la colère ou au repli sur soi, Marsan citoyen s'est construit avec la volonté de faire appel à l'intelligence collective pour que, nous, Montois et Montois, construisions ensemble des solutions locales à nos besoins, nos envies, nos aspirations. Le bon sens citoyen des habitants a fait naître spontanément des propositions sur la démocratie, les solidarités et l'écologie, pour un Mont-de-Marsan plus agréable à vivre et à l'écoute de ses habitants.

C'est ce que nous continuerons de porter pour les années à venir au sein des conseils municipaux et communautaires, mais aussi et surtout en dehors de ces instances, dans lesquelles la démocratie est réduite à une pièce de théâtre insoutenable.

Plus que jamais, le contexte de crise sanitaire confirme la pertinence tant de la démarche que des idées de Marsan citoyen. C'est ensemble que nous pourrions devenir les bâtisseurs et les acteurs d'une commune résiliente, dynamique, verte et ouverte pour contribuer aux changements de modèles politiques et économiques et résister aux phénomènes naturels extrêmes, aux pandémies, aux déclassements sociaux qui s'annoncent déjà avec gravité. Mont-de-Marsan peut devenir un exemple de participation citoyenne, c'est l'œuvre collective que nous vous proposons de poursuivre.

Marsan citoyen / Marie Lafitte

Zooms sur nos associations

En raison de la crise sanitaire, la Ville de Mont de Marsan a préféré annuler le 37^e forum des associations montois pour assurer la sécurité sanitaires des nombreux bénévoles associatifs et du public chaque année très nombreux. Ceci étant, la Ville a souhaité tout de même pouvoir donner un coup de projecteurs aux associations qui le souhaitent en proposant 3 samedis de présentation thématique du milieu associatif montois : samedi 29 août : Mont2 Sports, samedi 5 septembre : Mont2 Culture, et samedi 12 septembre : Mont2 Solidaire. Rendez-vous donc sur ces 3 dates place du Général Leclerc (Place de la mairie), chaque samedi de 9h à 17h !

Luttons ensemble contre les moustiques

Plus il fait chaud et humide, plus les moustiques pondent et se multiplient. Voilà ce qui explique leur prolifération, notamment après un épisode de pluie et l'absence de vent renforce leur capacité à se déplacer. 80% des gîtes larvaires se trouvent concentrés autour de l'habitat individuel. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. Fût, bidon, cuvette, jouet, un petit bouchon suffit pour générer un gîte larvaire, partout il faut supprimer les eaux stagnantes.

Plus d'infos sur montdemarsan.fr



Une aide pour vos démarches administratives

En cette période spéciale et afin d'aller au plus près de la population rurale du territoire, Mont de Marsan Agglo a lancé à titre expérimental* son "Bus des services publics itinérants". De l'information transversale de 1^{er} niveau (bouquet de services de 9 opérateurs : MSA, CPAM, CAF, Pôle emploi, Carsat, CDAD, Impôts, La Poste, Ministère de l'Intérieur), à l'accompagnement de l'usager à partir de parcours de vie et sur des démarches spécifiques, le camping-car connecté porté par Mont de Marsan Agglo dans le cadre du Contrat de Ruralité, articule présence humaine (2 agents en permanence) et outils numériques. "Il incarne la volonté d'un territoire résolument tourné vers le rapprochement des territoires ruraux et urbains ainsi que vers la modernité et l'usage du numérique, en conservant des valeurs de relation et d'interaction avec les citoyens "humain avant tout"" explique Philippe Saes vice-président de Mont de Marsan Agglomération en charge du dossier contrat de ruralité. Grâce à ce service itinérant en phase d'expérimentation, deux agents de Mont de Marsan Agglo se rendent depuis le 20 juillet dans les 16 communes rurales de l'agglo à raison de demi-journées de permanence par commune et par quinzaine, pour accompagner, aider et conseiller les habitants. L'objectif est de proposer, dès cet été suite aux événements de ce printemps, à tous les publics (personnes âgées, jeunes, personnes isolées, en manque de mobilité, actifs...) une aide aux démarches administratives, à l'accès, aux droits (aides légales, impôts, retraite, justice, santé...) et un point d'accès numérique.

* La labellisation finale Bus France services devrait avoir lieu en fin d'été

Bon à savoir

Calendrier de passage dans votre commune : montdemarsan-agglo.fr / Secrétariat de votre Mairie

Nouveauté en matière de délivrance de titres d'identité

Depuis début août, et à la demande de l'ANTS, le service titres d'identité de la Ville de Mont de Marsan a généralisé les pré-demandes en ligne pour l'obtention d'une CNI ou d'un passeport. La pré-demande dématérialisée a donc remplacé les CERFA papier. Les usagers doivent impérativement être munis de leur pré-demande imprimée car le service n'a absolument pas le droit de prendre les clés usb. Si l'usager est dépourvu d'imprimante il peut envoyer sa pré-demande par mail et le service l'imprimera pour lui.

cni-passeport@montdemarsan.fr

Premier Campus connecté de Nouvelle-Aquitaine

Mont de Marsan Agglo vient d'être retenue par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation parmi les 25 projets labellisés Campus connecté pour permettre le développement d'une nouvelle offre d'enseignement supérieur sur son bassin de vie. Dès septembre 2020, 15 étudiants pourront accéder à une formation universitaire depuis un espace collaboratif qui leur sera dédié au sein de l'Inspé (institut national supérieur du professorat et de l'éducation) montois. Les étudiants sélectionnés pourront ainsi suivre un cursus universitaire à distance depuis l'espace collaboratif et bénéficier d'un véritable esprit de campus universitaire et d'un accompagnement par un tuteur. Pour celles et ceux qui viennent d'obtenir leur baccalauréat, qui hésitent à poursuivre leurs études supérieures ou qui n'ont pas la possibilité d'étudier dans un établissement géographiquement éloigné de chez eux, le campus connecté est fait pour vous !

Bon à savoir

- Trouvez la formation à distance qui vous convient
- Inscrivez vous dans l'université ou école qui la propose
- Venez la réussir dans le Campus connecté Mont de Marsan

Plus d'infos : montdemarsan-agglo.fr

CAMPUS CONNECTÉ

1 Je trouve la formation à distance qui me convient
2 Je m'inscris à l'école ou l'université qui la propose
3 Je réussis au campus connecté de Mont de Marsan

Tu vas où toi l'année prochaine ?
Lucie 15h02

Je sais pas...Trop loin et trop cher :(
Moi 15h03

T'as pensé au campus connecté de Mont2 ? 😎
Lucie 15h04

Mais t'as trop raison !!!!
Moi 15h05

campus connecté
montdemarsan-agglo.fr

mont de marsan
AGGLO



5^e édition des Jardiniers Solidaires

Samedi 23 mai, aux serres municipales, s'est déroulée la remise des plants aux 33 participants. Les animateurs de l'association "Les Jardins Reconnaissants" ont remis légumes, fleurs, aromatiques* et ont donné de nombreux conseils, astuces et bonnes associations pour jardiner naturellement ! C'est désormais aux jardiniers amateurs, associations, organismes médico-sociaux, écoles..., qui sont venus les récupérer, de les repiquer dans leur jardin potager. Le jour de la récolte, tous se sont engagés à en reverser la moitié aux associations caritatives de la Plateforme Sociale du Marsan.

La nouveauté de cette 5^e édition, c'est la participation des élèves du Lycée LEA Brémontier de Saint-Pierre-du-Mont qui, encadrés par l'association "Les Jardins Reconnaissants", ont semé les graines des plants distribués (issues de la Grainothèque désormais installée à la mairie saint-pierroise). Semons, récoltons, partageons !

* Merci à ceux qui ont fait don de leurs graines de potimarron et butternut et merci à Béa L. (Espaces Verts de Mont de Marsan) et Catherine M. (Lycée LEA Brémontier de Saint-Pierre-du-Mont) qui ont pu entretenir les plants sous serres malgré la longue période de confinement.

Salon des maires des Landes à Mont de Marsan

C'est dans la préfecture landaise que se déroulera, le 8 octobre prochain, l'édition 2020 du Carrefour landais des collectivités (Calac), créé à Soustons en 2016. Lieu de débats et de réflexion sur les missions des collectivités, ce salon des maires made in Landes est aussi l'occasion pour les entreprises locales de rencontrer les élus et les agents des collectivités comme les services de l'État.

■ Jeudi 8 octobre - de 9h à 18h - Hall de Nahuques

Un été sportif pour les 10-15 ans



Badminton, course d'orientation, VTT, golf, paddle, escalade... Cet été, le service des Sports de la Ville de Mont de Marsan propose de nombreuses activités sportives pour les jeunes de 10 à 15 ans dont des sorties à la montagne pour faire du rafting et de la via ferrata et des journées surf. Le tout dans la bonne humeur et le respect du protocole sanitaire !
Renseignements et inscriptions :
Service des Sports | 05 58 93 68 79
sports@montdemarsan.fr

Biodivertissez-vous

Embarquez dans une aventure



au grand air et découvrez le site remarquable de Jean Rostand à Pouydesseaux. Ce "joyau naturel" dispose d'un écosystème d'une grande diversité biologique, faune et flore comprise. Laissez-vous guider par le parcours et découvrez des modules pédagogiques et ludiques. De nombreux thèmes sont abordés tout au long de cette balade, donnant les clés pour co-construire un avenir éco-durable ensemble.
Centre de biodiversité Jean Rostand, route de Sainte-Foy à Pouydesseaux | Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Tarif : 10€ adultes, 5€ enfants -12 ans et étudiants

Des espaces dépaysants pour vous ressourcer au cœur de l'agglomération



Assister à la traite des chèvres aux Neuf Fontaines, explorer les mottes castrales de Castets, pêcher le brochet sur l'étang de Massy, rencontrer le petit peuple de Limac ou encore se promener sur les berges de la Midouze... Voici quelques-unes des activités que le Parc Naturel Urbain du Marsan a à vous offrir. Des lieux singuliers à découvrir à deux pas de chez vous.
Plus d'infos : parcnatureldumarsan.fr

Redécouvrir le parc de Nahuques

S'étendant sur près de 4 hectares, le



parc animalier de Nahuques abrite de nombreuses espèces d'animaux, dont certains sont en semi-liberté : chèvres, ânes, dindons mais aussi paons, lamas et perroquets. Un lieu où il fait bon se promener en famille pour profiter de la compagnie des animaux.
Parc animalier de Nahuques, avenue de Villeneuve à Mont de Marsan | Ouvert de 9h à 12h et de 15h à 19h la semaine, de 15h à 19h le week-end



Des activités pour tous à la Base de Loisirs du Marsan

Baignade surveillée / Handi'loisirs

Jusqu'au 6 septembre
Du lundi au vendredi 11h-19h / samedis, dimanches et jours fériés 11h-20h

Circuit training

Nouveauté 2020
Juillet & août, les jeudis 19h-20h
Mini : 5 pers. / Maxi : 10 pers.
Sur réservation : 06 18 43 91 10

Laser game outdoor

Juillet et août, tous les jours 10h-18h
Groupe : 10 personnes maximum
Rens. 06 69 11 29 21

Jeux bubble ou Archery bump

Juillet & août
Groupe : 10 personnes maximum
Sur réservation : 06 42 52 37 97 ou 06 89 12 26 68

Les perchés du moun

Jusqu'au 6 septembre, tous les jours, 10h-20h
Parc acrobatique en hauteur
Le ouistiti à partir de 4 ans
lesperchesdumoun@outlook.com 07 83 01 02 04

Pilates

Juillet & août, les mardis 10h-11h
Mini : 5 pers. / Maxi : 10 pers.
Sur réservation : 06 62 12 59 18

Yoga

Juillet et août, les mercredis 10h-11h
Mini : 5 pers. / Maxi : 10 pers.
Sur réservation : 06 62 12 59 18

Course d'orientation

16 parcours
Journée découverte : samedi 29 août 10-16h
Circuit en vente à l'Office de Tourisme du Marsan

Parcours sportifs

> 5 parcours pédestres balisés > 3 circuits VTT balisés

Arena beach

4 terrains modulables de beach volley, beach rugby, beach foot...
Beach volley par le Stade Montois Volley :
• Perm. initiation les mardis, jeudis et samedis du 2 juillet au 29 août
• Tournoi le samedi 22 août

Moby'Art de 17h à 18h

• Mercredi 12 août : Pignon sur Rue
• Mardi 25 août : Pignon sur Rue
• Mercredi 26 août : Al'fonce, crieur public

ET AUSSI...

Aire de jeux PMR, lac de pêche, restauration

Bon à savoir

Y VENIR

En bus
reseautma.com
05 58 45 04 26 - Ligne F

À pied / À vélo

Le site est traversé par l'eurovéloroute n°3 "Scandibérique" et est labellisé "Accueil vélo"

En voiture / À moto

> Dépose-minute : devant l'entrée (arrêt de bus Tma).
> Parkings surveillés et gratuits cet été

basedeloisirdumarsan.fr
📍 **Base de Loisirs du Marsan**
Office de Tourisme du Marsan :
05 58 05 87 37

10 ans de visites guidées par l'Office de Tourisme intercommunal de Mont de Marsan



▲ L'omniprésence de l'eau à Mont de Marsan

Parcours pédestre le long de la rivière la Midouze : évocation de la faune, de la flore et de la gestion écologique des 3 rivières montoises.

Balades nocturnes aux lampions

■ Fées, sirènes et créatures aquatiques
Balade contée le long de la Midouze. Contes traditionnels landais, histoires et légendes.
Mer. 19/08, 21h (départ 21h30) / 9€
■ Diable, sorcières et seigneurs maudits
Balade contée aux lampions au cœur du vieux Mont de Marsan. Contes traditionnels landais, histoires et légendes.

Retrouvez le programme complet et toutes les conditions détaillées sur visitmontdemarsan.fr

Pour ces visites, il faudra prévoir un masque. L'intervenant vous fera savoir si il/elle exige que le visiteur le porte.

Mont de Marsan d'hier à aujourd'hui

Visite dédiée au passé de la cité montoise et à la découverte de ses monuments emblématiques (remparts, maisons romanes, église de la Madeleine).
14, 19, 21, 26 et 28/08 ; 2, 4, 9 et 11/09

À la découverte du Moyen-Âge sur le plateau de Castets à Bougue

Visite qui permet de comprendre comment se présente un habitat médiéval du type motte. Découverte pédestre du site PNU de Castets.

L'éveil des sens au parc Jean-Rameau

Son histoire, ses plantes, ses arbres, ses jardins...
13, 20 et 27/08 ; 3 et 10/09

Un jardin en pleine forêt sur le site de Castets à Bougue

Venez découvrir le projet de création d'un jardin d'inspiration médiévale. Échanges autour de la permaculture, de l'agroécologie, des plantes médicinales, atelier interactif.

Immersion au cœur du rucher de claron à Bougue

Dégustation des produits de la ruche à l'issue de la visite de la miellerie. Le cycle de vie d'un essaim, le langage et la danse des abeilles, de la biodiversité, n'auront plus de secrets pour vous ! ▼



(Re)Découvrez Mont de Marsan et faites la découvrir à votre famille ou à vos amis !

En plus des visites guidées, l'Office de Tourisme vous propose une chasse au trésor numérique ou un livret-jeu.

Vous êtes équipé d'un smartphone ?

Découvrez la chasse au trésor Terra Aventura. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application et de sélectionner le parcours montois. D'autres balades existent en Landes Intérieures mais aussi en Nouvelle-Aquitaine ! Dans ce contexte de déconfinement, la récupération des badges s'effectuera cependant sous forme numérique et non plus à l'Office de Tourisme.

Chassez le trésor avec Bubulle la libellule !

Visitez la ville en famille avec Bubulle la libellule ! Menez votre enquête, complétez le livret-jeu et découvrez le mot mystère pour obtenir la récompense. Poursuivez votre découverte avec Bubulle à Grenade-sur-Adour et Bubulle à Saint-Sever !

Livret-jeu à récupérer à l'Office de Tourisme. Dès 5 ans. Gratuit.



Espace dans ma ville

En partenariat avec le Centre National d'études Spatiales. Programme du 24 au 30 août Salle Georges Brassens et alentours.

5 ateliers pour les 8-14 ans

Du lundi après-midi au jeudi après-midi
Demi-journées : 10h -12h et 14h-16h
■ Construction de fusées à poudre
■ Construction de fusée à eau
■ Construction de ton robot martien ou satellite
■ Construction du système solaire
■ Rallye GPS
Inscriptions au 05 58 06 44 10 ou 06 19 70 49 94

Soirée spéciale

Mardi 25 août, heure à définir
Salle Georges Brassens
■ Conférence expérimentale "Vivre dans l'espace" : à l'aide de maquettes, d'expériences participatives l'animateur vous invite à découvrir les contraintes liées aux vols spatiaux et à la vie dans l'espace.
■ Observation du ciel et de la lune : L'Astroclub du Marsan vous invite à venir découvrir le ciel nocturne et à découvrir les bijoux qui s'y cachent. En effet, dans la noirceur apparente de notre ciel nocturne se trouvent tout un ensemble d'autres éléments qui composent notre univers : des galaxies, des nébuleuses et des amas d'étoiles... Une promenade-découverte à l'œil nu ou grâce aux télescopes et lunettes mis à disposition pour une découverte de notre univers.
■ Interventions de Lacq Odyssee et Planète Science
Animation tout public, sans réservation.

Journée familiale

Vendredi 28 août, 14h30-18h
■ Concours de fusées à eau
■ Construction satellite
■ Réalité Virtuelle
■ Pico fusée
■ Ateliers Astro Club
■ 19h : Remise de prix, discours officiels

Et aussi...

Rencontres, expositions et bibliothèque de l'espace
Du 24 août au 30 août
Salle Georges Brassens
■ Accueil permanent et programme de la semaine
■ Exposition "Les Planètes"
■ Exposition itinérante "Espace dans ma ville"
■ Installation de "la bibliothèque de l'espace" (jeux, livres, maquettes... pour tous les âges).

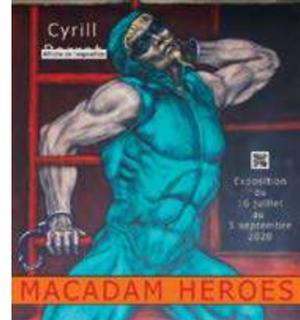


Ça bouge en ville !*

JUSQU'AU 30 AOÛT
Mystérieux mycètes, une biodiversité discrète de formes et de couleurs

Photographies de Vincent Lagardère Champignon... pour la plupart ce nom évoque l'automne, une balade en forêt et la perspective d'une bonne omelette. Mais cette exposition nous en dévoile un autre aspect.
Musée Despiou-Wlérick

JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE
Macadam Heroes



Avec ses personnages de Comics populaires caractéristiques et leurs couleurs stridentes appropriées, les immenses toiles de Cyrill Perrot campent un décor américain typique, immédiatement identifiable.
Centre d'art contemporain

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE
Nouvelles espèces de compagnie. Roman
Photographies de Suzanne Lafont Suzanne Lafont, inspirée par la relation entre art et botanique, questionne l'évolution du végétal en milieu urbain.
Musée Despiou-Wlérick

JEUDI 13 AOÛT
Moby! Art sur un plateau
TD2M
17h15 : Place Saint-Roch
18h15 : Place du Théâtre

14 ET 15 AOÛT
Week-end Antiquité



Fête des Brocs au Parc Jean Rameau Plus de 450 exposants attendus et de beaux objets à ne pas rater
Masque, gel hydroalcoolique et distance de rigueur

MERCREDI 19 AOÛT
Jeu de l'oie dans le musée
Au musée en famille
14h30 - Musée Despiou-Wlérick

VENDREDI 21 AOÛT
Colin musée
Au musée en famille
14h30 - Musée Despiou-Wlérick

SAMEDI 22 AOÛT
Festival de Tréteaux



Théâtre des Lumières
11h : départ du Parc Jean Rameau et déambulation en centre-ville (Places St Roch, Pitrac, Charles de Gaulle avec représentations)
16h : représentation au Parc Jean Rameau

22 ET 23 AOÛT
Mont2 Livres
Amateurs de BD, séries noires, littérature régionale, disques ou ouvrages d'art, ne ratez pas ce rendez-vous. Auteurs et éditeurs.
Place Charles de Gaulle

MARDI 25 AOÛT
Moby! Art de proximité
Pignon sur Rue
De 17h à 20h - Centre-ville

Vivre dans l'espace
Conférence par Lacq Odysée À l'aide de maquettes, d'expériences participatives l'animateur vous invite à découvrir les contraintes liées aux vols spatiaux et à la vie dans l'Espace.
20h - Salle George Brassens

MERCREDI 26 AOÛT
Jeu de l'oie dans le musée
Au musée en famille
14h30 - Musée Despiou-Wlérick

Moby! Art de proximité
Cie Monde à Part / Al'Fonse
De 17h à 20h - Centre-ville

JEUDI 27 AOÛT
Et si on dessinait à l'envers ?

Au musée en famille
14h30 - Musée Despiou-Wlérick

VENDREDI 28 AOÛT
Rugby

Match amical entre Bayonne et l'Union Bordeaux-Bègles. Top 14
Dernier match de préparation
Stade Guy et André Boniface

SAMEDI 29 AOÛT
Les Rendez-vous associatifs
Mont2 Sports
De 9h à 17h - Place du Général Leclerc (Hôtel de Ville)

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
Les Rendez-vous associatifs
Mont2 Culture
De 9h à 17h - Place du Général Leclerc (Hôtel de Ville)

VENDREDI 11 SEPTEMBRE
Les Estivales du CaféMusic'
Sélénite (Folk) + Bolzed (Rap)
19h30 - Esplanade du Midou

Les Estivales du CaféMusic'
Rock School Factory
19h30 - Esplanade du Midou

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
Les Rendez-vous associatifs
Mont2 Solidaire
De 9h à 17h - Place du Général Leclerc (Hôtel de Ville)

Yoga au musée
10h - Musée Despiou-Wlérick (sur réservation)

La passion de la liberté, des Lumières au Romantisme
Conférence par Isabelle Beccia
15h - Musée Despiou-Wlérick

Perceptions
Cirque - Saison culturelle
Théâtre de Gascogne
Au cœur d'une structure mouvante impressionnante, danse aérienne, mât chinois gravitationnel, cordes et musique tissent une histoire qui remet en question nos connaissances les plus profondes du monde et invite à rêver d'autres réalités.
20h30 - Arènes du Plumaçon

VENDREDI 18 SEPTEMBRE
Oldelaf

Chanson - Saison culturelle
Théâtre de Gascogne
Entre tendresse et humour, Oldelaf parle d'amour, de tolérance, de désir, d'absurdité... bref, de lui et de nous ! Ses chansons jouant avec les mots sont à la fois piquantes, drôles mais toujours touchantes et jamais méchantes.
20h30 - Arènes du Plumaçon

SAMEDI 19 SEPTEMBRE
Route des Imaginaires du CaféMusic'
Place de la Mairie - Esplanade du Midou
Musée Despiou-Wlérick

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
Exposition de véhicules anciens
Association L'Ecurie d'Or
Place Charles de Gaulle

Les Frangines
Chanson - Saison culturelle
Théâtre de Gascogne
Doux mélange de deux voix parfaitement complémentaires et de leurs guitares. Auteurs, compositeurs et interprètes d'inspirations très diverses, les Frangines balayent des textes de poésie classique, des histoires profondes de sens, d'enivrantes odes à la vie.
18h - Arènes du Plumaçon

Les Estivales du CaféMusic'
Sélénite (Folk) + Bolzed (Rap)
19h30 - Esplanade du Midou

Les Estivales du CaféMusic'
Rock School Factory
19h30 - Esplanade du Midou

18-19-20 SEPTEMBRE
Journées Européennes du Patrimoine
Musée Despiou-Wlérick

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
Marché des producteurs
Les producteurs du réseau
Bienvenue à la ferme
De 18h à 23h - Place des Arènes

SAMEDI 3 OCTOBRE
Salon du disque
Confluences Musicales
Place des arènes

Braderie d'automne
Centre-ville

* Sous réserve des conditions sanitaires

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE



Le masque est un complément aux gestes barrières

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Respecter une distance physique d'au moins 1 mètre

ET ENCORE MERCII

aux **soignants**, **pompiers**,
ambulanciers, **aides à domicile**,
enseignants, **assistants maternels**,
caissiers, **agents territoriaux**, **postiers**,
policiers, **artisans**, **commerçants**,
agriculteurs, **livreurs**, **routiers**,
agents d'entretien, **éboueurs**,
associations, **bénévoles...**